ISSN 0024-7650
L 15290 - 2497 - F: 1,20 €
Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2497
10 juin 2016
1,20 € • DOM: 1,80€

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal d'Arlette Laguiller

Face au chantage du pouvoir

Manifestons le 14 juin !

LO

Contre la loi travail

À la SNCF, Air France, Total...

pages 3 à 6

Euro de foot

Une fontaine d'argent public

page 11

Juin 1936

La grève générale

page 10

Contre le chantage du gouvernement et du patronat, manifestons le 14 juin !

Grève à la SNCF ; des raffineries qui continuent de tourner au ralenti ; grève des pilotes d'Air France prévue en fin de semaine ; des rassemblements et des manifestations : la contestation contre la loi El Khomri se poursuit, avec l'objectif d'une grande manifestation nationale le 14 juin.

Les inondations et maintenant l'Euro de football sont utilisés comme autant de prétextes pour faire taire les revendications des travailleurs. Après avoir été assimilés à des casseurs, et même à des terroristes, les grévistes et les manifestants sont désormais traités d'irresponsables, coupables de manquer de solidarité, de ternir l'image de la France et de mettre l'économie à terre…Tous les moyens sont bons pour dénigrer la mobilisation.

Hollande explique que « personne ne comprendrait » que les grèves se poursuivent, tandis que Valls qualifie celle des cheminots d'incompréhensible. Mais pour qui nous prennent-ils ?

Les travailleurs se battent depuis trois mois. Ils ont enchaîné les journées de grève et de manifestation pour gagner un bras de fer que le gouvernement leur a imposé. Tant que le gouvernement s'entêtera à faire reculer les droits des travailleurs, ces derniers se battront, et ils ont raison.

Toutes ces grèves font partie d'un seul et même mouvement : celui de travailleurs qui veulent arrêter l'offensive patronale.

Des cheminots jusqu'aux pilotes d'avion en passant par les ouvriers de Peugeot, cette offensive prend exactement la même forme : celle de plans de compétitivité où les salariés sont censés travailler plus longtemps avec plus de flexibilité et moins de compensations salariales, quand il ne s'agit pas de baisser purement et simplement les salaires comme à Air France.

Tout cela alors qu'à Peugeot-Citroën comme à Air France, on se vante des bons résultats et que les actionnaires se frottent les mains. Tout cela alors que le PDG de PSA a doublé son salaire, pour atteindre 5,24 millions d'euros en 2015, soit 14 356 euros par jour, dimanches et fêtes compris, et que celui d'Air France-KLM s'est augmenté de 65 % !

Presque partout, les travailleurs sont confrontés à la même arrogance et au même chantage patronal. Alors, le gouvernement peut parer sa loi et le « dialogue social » de toutes les vertus, aucun travailleur n'est dupe : si le patronat peut, par accord d'entreprise, déroger aux droits inscrits dans les conventions collectives, toutes ces attaques se multiplieront.

Oui, les travailleurs ont à se battre sur deux fronts : dans leur entreprise, pour se défendre des mauvais coups patronaux, et à l'échelle du pays, pour s'opposer au gouvernement et à la loi travail. Mais il s'agit d'une seule et même bataille.

En restant mobilisés et tenaces depuis trois mois, les travailleurs ont commencé à se faire craindre du gouvernement et du patronat. Les concessions que le gouvernement a faites pour répondre aux revendications catégorielles des uns ou des autres en sont la preuve.

Mais les travailleurs n'ont modifié le rapport de force en leur faveur que parce qu'ils se sont adressés à l'ensemble de la classe ouvrière et se sont rassemblés, jeunes, moins jeunes, salariés du privé comme du public, salariés des petites entreprises comme des grandes.

Car, n'en déplaise aux calomniateurs de tout poil, ce mouvement ne se réduit pas à l'action de minorités violentes qui seraient manipulées par un appareil syndical. Il est le fruit de la mobilisation consciente de centaines de milliers de travailleurs.

La durée et la détermination de ce mouvement tiennent au rejet massif de la loi El Khomri. Même ceux qui n'ont pas participé aux grèves ou aux manifestations se reconnaissent dans ce que dénoncent les opposants à la loi El Khomri et dans le ras-le-bol général qu'ils expriment.

Il faut que cela continue. La manifestation nationale à Paris, mardi 14 juin, sera une nouvelle occasion d'affirmer les intérêts du monde ouvrier. Pour être réussie, cette journée doit se préparer dans les ateliers, les bureaux et les entreprises, de sorte que le maximum de salariés répondent présent et viennent renforcer le camp de ceux qui ne veulent plus se taire quand on les attaque.

En 2009, Sarkozy fanfaronnait en disant que *« désormais quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit »*. Eh bien, les choses ont changé. Et, tout patrons ou ministres qu'ils soient, ces messieurs vont devoir s'habituer à être contestés, parce que nous sommes de plus en plus nombreux à penser que la loi n'a pas à être faite par le grand patronat.

Au sommaire

LOI TRAVAIL

Non à un code du travail par établissement 3
Quand Hollande cite Thorez 3
SNCF : la grève continue 4
Gare du Nord 4
Gare d'Austerlitz 4
Lyon 5
Gare de l'Est 5
Orléans 5
Nantes 5
Ateliers TGV de Châtillon 5
Aéroport Roissy-CDG : non à la loi El Khomri ! 6
Total-Feyzin : la grève continue 6
Transports parisiens : la grève du 2 juin 6
Les premières victimes de la loi… ses rédacteurs 6
Macron : mésaventures d'une tête d'œuf 6

LEUR SOCIÉTÉ

Hollande et les dotations aux communes 7
Mélenchon : sauveur suprême, le retour ! 7
Congrès du PCF 7
Projet de loi Sapin 2 11
L'Euro de foot 11
Inondations 12
La situation dramatique des migrants 12
Un camp humanitaire à Paris 12
La pénurie de médecins généralistes 12

DANS LE MONDE

États-Unis : la mort de Mohamed Ali 8
Turquie : l'attentat d'Istanbul 8
Irak : à Fallouja, la population prise en étau 9
Italie : désaffection électorale 9
Riposte des travailleurs en Belgique 16
Des Comoriens pourchassés à Mayotte 16
Dalaï Lama, entre réactionnaires on se comprend 16

IL Y A 80 ANS

Juin 1936 : la grève générale 10

ENTREPRISES

IBM Nice : contre le nouveau plan de suppressions d'emplois 13
Amazon-Saran : les causes de mécontentement se multiplient 13
Franprix de Saint-Denis : en grève contre les conditions de travail 13
Mairie de Saint-Brieuc, temps de travail 14
Clermont-Ferrand, service à domicile 14
Vente au privé du Laboratoire de Touraine 14
Mouvement au CHU de Rouen 14
CHU d'Angers : touche pas à mon poste ! 15
CHU de Toulouse : transports à risques 15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

LOI TRAVAIL

Un code du travail par établissement, c'est non

Depuis son adoption sans vote le 12 mai, par le biais de la procédure du 49.3, le projet de loi El Khomri, dit loi travail, a été transmis au Sénat. Le gouvernement avait accepté d'en gommer certains des aspects les plus choquants, par l'intégration de plus de 500 amendements. Mais son principe réactionnaire est maintenu et revendiqué comme tel, tant par Valls que par Hollande.

La droite, qui a la majorité au Sénat, a déjà annoncé qu'elle allait se faire un malin plaisir, non seulement de rétablir la version initiale du texte, mais d'y intégrer des articles encore plus propatronaux et antiouvriers, afin de plaire à son public. Au final, le texte reviendra à l'Assemblée nationale pour y être adopté, sauf surprise, au travers de la même procédure du 49.3, et avec ce que Hollande et le gouvernement auront décidé d'y mettre.

Au-delà même des remises en cause de droits existants, l'aspect le plus rétrograde de cette loi est la mise sur pied d'un code du travail spécifique non seulement à chaque entreprise, mais même à chaque établissement, si petit soit-il. Le patronat, les employeurs vont tenter ainsi de généraliser ce qu'ils cherchent à introduire depuis longtemps : la concurrence permanente entre travailleurs, la guerre de tous contre tous, en essayant de détruire toute idée d'intérêts collectifs au sein du monde du travail.

En effet la loi travail prévoit deux niveaux de droits des salariés dans les domaines aussi larges que la durée, la répartition et l'aménagement des horaires, les rémunérations, les heures supplémentaires, les congés, les jours fériés, les temps de pause, le travail de nuit… À chaque fois, le texte procède ainsi : tout d'abord, sous la rubrique « ordre public », il indique les droits minimum que la loi garantira, mais seulement en principe. Car après « ordre public », suit le chapitre « champ de la négociation collective », qui permet de remettre en cause tout ou partie de ce que le chapitre précédent avait présenté comme les droits minimum dont disposeraient les salariés.

Ainsi, si dans « ordre public » le taux des majorations d'heures supplémentaires est fixé à 25 %, cette majoration peut se réduire à 10 % dans « champ de la négociation collective ». De même, les jours fériés sont garantis payés dans la partie « ordre public » de la loi. Mais, sauf le 1er Mai, ils peuvent être remis en cause en tout ou partie par la voie d'un accord dans un établissement quelconque, même appartenant à une grande entreprise.

Voilà donc ce que la loi appelle, dans son titre, *« refonder le droit du travail et donner plus de poids à la négociation collective »*. Les accords d'entreprise ou d'établissement sont destinés à se substituer aux accords de branche, aux conventions collectives et à ce que la loi définit comme le minimum acceptable. Jusqu'à une période récente, en dehors du domaine limité des aménagements du temps de travail, la loi garantissait

les mêmes droits minimum à tous les salariés. Avec le gouvernement Ayrault-Montebourg d'abord, puis avec Macron, les dérogations au Code du travail ont été élargies à d'autres domaines, au nom de la préservation de l'emploi. Avec la loi travail, on tend vers la généralisation de ce principe.

Bien sûr le patronat, et bien souvent le plus grand et le plus puissant, n'a pas attendu cette loi pour s'asseoir sur les droits prétendument garantis. Il reste que cette nouvelle loi représente un encouragement à renforcer l'attaque contre les travailleurs, leurs salaires, leurs congés, leurs conditions de travail… Lutter contre cette loi, c'est aussi contrer l'offensive des capitalistes et de leurs serviteurs politiques contre le monde du travail.

Paul Sorel

« Arrêter une grève » : quand Hollande cite Thorez

« Il y a un moment où, selon une formule célèbre, il faut savoir arrêter une grève », a dit Hollande, citant sans le nommer l'ancien dirigeant du PCF, Maurice Thorez, lors de la grande grève générale de 1936. Mais, s'il avait cité Thorez jusqu'au bout, il aurait ajouté *« dès que satisfaction a été obtenue »*. Et, en ce qui concerne le retrait de la loi travail, c'est loin d'être le cas.

Hollande n'en est pas moins dans l'esprit de Thorez. En trahissant les intérêts du mouvement de grève, ceux des travailleurs et même ceux des militants ouvriers de son propre parti, le dirigeant du PCF avait mis fin à la grève, pour le compte de la bourgeoisie.

Toutes les grèves et toutes les mobilisations ne sont pas vouées à se transformer en révolution sociale et en transformation du capitalisme, c'est une évidence. Mais les combats de la classe ouvrière, les petits comme les grands, sont des batailles dans une guerre plus générale. Chacune de ces batailles, qu'elle se termine par une victoire partielle ou au contraire par un recul momentané, est l'occasion pour les travailleurs de se rendre compte de leur force, d'apprendre à s'organiser et à défendre leurs intérêts communs propres de classe exploitée. Et chaque combat prépare le suivant.

Le problème n'est pas de savoir si *« satisfaction a été obtenue »*, mais de se battre pour qu'un mouvement aille jusqu'au maximum de ses possibilités. Et une condition minimale pour cela, c'est que les travailleurs dirigent eux-mêmes leur lutte, en décidant collectivement de son évolution, sans se laisser arrêter par les discours d'un dirigeant motivé par d'autres préoccupations.

Pierre Royan

ARC

1936 : le ravitaillement des ouvriers occupant leur usine.

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Bourges

Samedi 11 juin
Salle des fêtes
Vignoux-sous-les-Aix
de 14 h 30 à minuit
À 19 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud

Marseille

Dimanche 19 juin
Parc des loisirs de Valabre - Gardanne (Bouches-du-Rhône)
À 16 heures : allocution de Nathalie Arthaud

Cercle Léon-Trotsky

Face aux ravages de la mondialisation capitaliste, l'impasse du souverainisme

Vendredi 10 juin à 20 h 30
Aubervilliers - Docks de Paris Eurosite
Avenue des Magasins-Généraux, bâtiment 282
Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

SNCF : la grève continue !

Les cheminots, mobilisés depuis trois mois, refusent la loi travail comme ils s'opposent au plan de dérèglementation dans la branche ferroviaire. Entamée à l'échelle du pays le 1er juin, la grève reconductible lancée à la SNCF par les syndicats CGT, Sud-Rail et FO tenait bon au bout d'une semaine.

L'assemblée générale des grévistes à la gare de l'Est.

Les mensonges véhiculés par les médias prétendant qu'il y avait peu de grévistes sont contredits par la réalité. De nombreux trains, grandes lignes comme TER, sont supprimés, alors que la direction mobilise l'encadrement pour les faire rouler. La grève est largement majoritaire dans certains établissements, et notamment chez les conducteurs.

Une grève active

Même si elle est minoritaire dans d'autres secteurs, partout les grévistes se retrouvent chaque jour en assemblée pour discuter et voter la reconduction. Des assemblées interservices et intersecteurs ont souvent lieu, comme dans les gares parisiennes, qui peuvent regrouper entre 100 et 200 personnes. Elles servent de pôles de rassemblement, de lieux de discussion et d'organisation de la grève.

À plusieurs reprises, des manifestations communes ont été organisées, regroupant plusieurs centaines de cheminots, comme jeudi 3 juin à Montparnasse. Des prises de parole, des assemblées communes sont organisées avec des grévistes d'autres secteurs, du public comme du privé. Les distributions de tracts aux usagers des gares ont rencontré leur soutien, même s'ils ont à subir les désagréments de la grève.

Les manœuvres du gouvernement

Inquiet que le mouvement se maintienne à la SNCF, le gouvernement a débarqué Pepy, son PDG, de la négociation de l'accord d'entreprise et tente de convaincre les directions syndicales de lâcher la proie pour l'ombre.

Le gouvernement a publié en février un projet de décret-socle pour toutes les entreprises de la branche ferroviaire. Il constitue un recul considérable par rapport à la réglementation actuelle de la SNCF, qui compte 90 % des effectifs de la branche.

Alors que le décret-socle, connu en même temps que la loi travail, suscitait un rejet massif, les directions syndicales ont minimisé jusqu'à aujourd'hui son impact, basant leur calendrier de mobilisation sur la négociation, début juin, d'une convention collective nationale et d'un accord d'entreprise SNCF, supposés être supérieurs.

Sans surprise, l'UTP, représentant le patronat de la branche ferroviaire où la SNCF a voix prépondérante, a proposé un projet de convention collective très en recul sur la réglementation SNCF, disant en substance aux directions syndicales : si vous ne signez pas, c'est le décret-socle qui s'appliquera. Enfin, la SNCF elle-même a présenté un accord d'entreprise, avec le même chantage : si vous ne signez pas ou si vous dénoncez cet accord, la convention collective s'appliquera.

Inquiets mais déterminés

Les cheminots sont inquiets, car ils redoutent qu'avec l'arrivée de la concurrence ils soient amenés à changer d'entreprise au gré des appels d'offres. C'est la raison pour laquelle ils exigent que l'ensemble de la réglementation du travail de la branche ferroviaire, en particulier le décret-socle, soit au minimum au niveau de la réglementation SNCF actuelle.

Autre forte inquiétude des cheminots : la volonté de la direction de promouvoir des accords locaux dérogatoires, à la seule condition qu'ils soient signés par la *« majorité en nombre des organisations signataires de l'accord d'entreprise »*. Il suffira donc de la signature de la CFDT ou de l'UNSA, deux organisations qui sont contre la grève actuelle, pour déroger à l'accord d'entreprise. Il s'agit, ni plus ni moins, de l'application de la loi El Khomri à la SNCF.

C'est pourtant sur la base de *« l'ensemble des éléments issus des différentes séquences de négociations »* que la fédération CGT cheminots indiquait, dans un communiqué du 7 juin, qu'il *« appartient aux cheminots réunis en assemblée générale de déterminer les suites qu'ils entendent donner au mouvement »*, sans appeler clairement dans ce texte à continuer ou à amplifier la grève.

Pour autant, dans les assemblées du 7 juin, de nombreux militants CGT comme SUD poussaient à continuer la grève, qui a été reconduite partout, avec comme objectifs les journées du 10 et du 14 juin contre la loi travail et contre la déréglementation du travail dans le ferroviaire.

Christian Bernac

À Paris, gare du Nord

Lundi 6 juin, l'assemblée interservices des cheminots de la gare du Nord a reconduit la grève. Depuis le 18 mai, entre 70 et 100 grévistes se réunissent chaque jour, dans une assemblée qui rassemble des cheminots de plusieurs services : roulants, contrôleurs, commerciaux et des grévistes de l'atelier TGV du Landy, qui la rejoignent après s'être réunis sur leur site.

Jusqu'au 1er juin, la grève était minoritaire et sporadique. Mais un groupe de cheminots, militants de la grève, s'était constitué et avait organisé des tournées dans tous les secteurs, afin de discuter avec leurs camarades et les inciter à se joindre au mouvement.

La grève a véritablement pris corps quand la CGT a appelé à la grève reconductible à partir du 1er juin. Mais, dans le même temps où la CGT renforçait le mouvement, sa direction régionale tentait, en espérant entraîner d'autres organisations syndicales, de supprimer l'assemblée interservices pour la remplacer par onze assemblées dispersées sur tout le secteur Paris-Nord.

L'assemblée interservices, à laquelle les grévistes tiennent, où tout le monde peut s'exprimer librement et participer aux décisions, s'est maintenue. Le 1er juin, un bureau d'organisation de la grève a été élu et chargé de proposer et d'organiser des actions, sous le contrôle des grévistes. Une motion reprenant les revendications, affirmant le rejet de la loi El Khomri et du décret-socle, était également votée et distribuée aux cheminots.

La direction de la CGT a tenté, une nouvelle fois sans succès, d'interdire aux grévistes de voter à la fois dans leur assemblée de secteur, puis à l'assemblée interservices. Constatant que sa proposition serait minoritaire, elle ne l'a pas proposée au vote.

Les grévistes tiennent, et ils le montrent, à garder le contrôle de ce qui se décide dans leur assemblée.

Correspondant LO

À la gare d'Austerlitz

Depuis le 31 mai au soir, la gare de Paris-Austerlitz est dans la grève reconductible.

Très peu de trains circulent. Minoritaire dans certains services, comme au commercial, la grève est importante dans d'autres, comme chez les aiguilleurs ou à la conduite. Là, elle atteint 70 % pour les grandes lignes.

Chaque jour, hormis l'interruption du week-end, l'assemblée interservices réunit 80 à 100 grévistes. Plusieurs interventions de cheminots, syndiqués ou non syndiqués, ont défendu avec enthousiasme l'intérêt de participer activement à l'organisation du mouvement. Tous militent activement pour la grève depuis le mois de mars, dans le cadre d'un comité de mobilisation, et pour certains c'est leur première expérience.

Dans toutes les assemblées qui se sont déroulées, les informations sur l'état de la grève, dans les autres secteurs SNCF, et plus largement sur la mobilisation contre la loi travail, sont écoutées avec attention. Tout comme le sont les interventions des responsables syndicaux, en particulier celle du secrétaire de la section CGT. Tant que chacun intervient en faveur de la reconduction, cela conforte les grévistes. L'assemblée a voté aussi les revendications : le retrait de la loi travail, du décret-socle, pas de convention collective nationale en dessous de la réglementation actuelle. La grève a été reconduite à chaque fois, quasiment à l'unanimité.

Chacun ayant conscience qu'il faudrait que la grève se renforce, des tournées sont organisées chaque jour pour discuter avec les non-grévistes.

Vendredi 3 juin, les cheminots d'Austerlitz ont eu le plaisir de voir arriver ceux de gare de Lyon. Ensemble, ils ont semé un vent de panique parmi les cadres, sous les regards bienveillants des usagers. Lundi 6 juin, au rassemblement à Montparnasse, les slogans préférés étaient : *« Hollande à Pôle emploi, Pépy au RMI, Gattaz au RSA »* et *« La force des travailleurs, c'est la grève »* !

Correspondant LO

À Nantes

À Nantes, la mobilisation contre le décret-socle et la loi El Khomri a trouvé un second souffle à partir du mercredi 1er juin, où la grève de la SNCF devenait réellement reconductible. Ce jour-là, l'assemblée générale interservices a réuni 240 cheminots, le double de participants par rapport à celle du jeudi 26 mai. L'ambiance y était, avec des grévistes de tous les services. La présence de syndiqués de la CFDT, alors que leur syndicat s'était retiré de la grève, a été applaudie.

Ces assemblées générales interservices qui se réunissent tous les jours de grève sont le cœur et le moteur du mouvement. Chacun peut intervenir, donner son point de vue ou proposer une action.

Après celle du 1er juin, une quarantaine de grévistes sont allés interpeller la directrice de région, pour lui dire ce qu'ils avaient sur le cœur et réclamer les embauches nécessaires pour chaque secteur. Chez les conducteurs, une action de ce type a aussi eu lieu, pour dénoncer la manière dont la direction se sert des lois passées sous Sarkozy, et que Hollande s'est bien gardé d'abroger, pour limiter le droit de grève.

Vendredi 3, là encore, plusieurs piquets se sont tenus autour de la gare et, ce matin-là, c'est le grand poste d'aiguillage qui a été envahi. Alors que cela n'était pas prévu, il fut décidé d'arrêter symboliquement la circulation des trains pendant un quart d'heure. Ce vote-là a été unanime, à part les deux responsables du poste qui ont voté contre mais ont dû faire ce que les grévistes réclamaient. La banderole *« Tous ensemble dans la lutte »* a été accrochée à la terrasse du poste, bien visible des trains et des habitants du quartier. Elle y restée accrochée tout le week-end.

LO

Assemblée générale à Nantes, le 3 juin.

Mardi 7 juin, à l'Assemblée générale, la grève a été reconduite par 193 votants, 10 de plus que la veille, pour le mercredi

Dans les prises de parole, le ton combatif des intervenants indiquait bien la volonté de ne pas arrêter la grève tant que la SNCF et le gouvernement ne retireraient pas leurs lois scélérates.

Correspondant LO

À Paris, gare de l'Est

À Paris-Est, depuis le 18 mai, la grève reconductible a été lancée à l'initiative de militants SUD et FO. Les assemblées, où se retrouvent entre 80 et 150 grévistes, regroupent des roulants, des agents commerciaux et du Matériel. Un comité de mobilisation s'est constitué et a été approuvé par l'assemblée.

Le comité propose des actions, dont certaines ont permis d'entraîner les cheminots à rejoindre le mouvement et d'autres à le populariser auprès des usagers. Des rencontres ont eu lieu avec des cheminots de l'atelier de l'Ourcq et de l'atelier de Noisy-le-Sec. Une trentaine de cheminots de Noisy-le-Sec sont allés à l'assemblée de la gare de l'Est du 25 mai et à la manifestation qui a suivi. Pour certains, c'était leur première manifestation.

Une banderole *« Usagers-cheminots : tous ensemble pour notre avenir »* a été confectionnée et accrochée deux jours de suite dans la gare, au moment où les grévistes s'adressaient par tracts aux usagers.

Depuis le 1er juin, la CGT a rejoint la grève et une intersyndicale a vu le jour. L'attitude de la CGT vis-à-vis du comité oscille entre hostilité et méfiance, mais celui-ci s'est imposé lors des assemblées, tant il semble évident que, dans une grève, les grévistes doivent s'organiser et créer leur propre organisation de décision et de contrôle.

Correspondant LO

À Orléans-Les Aubrais

À Orléans-Les Aubrais, les assemblées quotidiennes interservices, à l'initiative de la CGT et de SUD, rassemblent entre 40 et 70 grévistes et se déplacent chaque jour dans un lieu différent : dépôt, siège établissement infra, gares, de façon à toucher le maximum de cheminots qui ne sont pas encore en grève.

Lundi 6 juin au matin, 50 grévistes, avec le soutien d'une trentaine de militants des unions locales, ont diffusé un tract aux usagers et tenu leur assemblée en gare d'Orléans. S'il y a eu quelques réflexions agressives d'usagers, de nombreuses manifestations de soutien et de nombreux coups de klaxon encourageaient les grévistes.

Mardi 7, une soixantaine de grévistes étaient rassemblés devant la gare des Aubrais. À l'assemblée, CGT et SUD ont fait le compte-rendu des négociations de la nuit. La CGT parlait d'avancées sur la réglementation du travail à la SNCF, mais mettait en garde sur la fragilité de cet accord. SUD expliquait qu'il fallait continuer de se battre pour toutes les revendications des cheminots et contre la loi El Khomri, qui pouvait tout remettre en cause.

Il était palpable que la CGT amorçait un tournant en insistant sur la nécessité de « peser les choses » car, disait-elle, si la grève ne se renforçait pas, ni le gouvernement ni la direction SNCF ne rouvriraient de négociations. Un contrôleur gréviste, en lutte depuis le début, a tenu à rappeler qu'on se battait, pour une convention collective au moins égale à la réglementation du travail actuelle, et qu'il ne fallait pas dévier de cela. Il a été chaleureusement applaudi.

Correspondant LO

À Lyon

La grève reconductible des cheminots à Lyon est particulièrement bien suivie par les roulants et affecte sérieusement la circulation des trains : il ne roule que quatre TGV sur dix pour la région Sud-Est, et peu de TER. Au lieu d'environ 1 200 trains circulant normalement, lundi 6 juin, comme les jours précédents, seuls 125 environ ont circulé.

Des assemblées se réunissent tous les jours pour reconduire la grève dans les principaux secteurs : gares de Perrache et de la Part-Dieu, technicentres d'Oullins et de la Mouche, triage de Sibelin, dépôt de Vénissieux. C'est presque à l'unanimité que la grève a été reconduite partout. Lundi 6 juin, plusieurs assemblées générales ont été plus nombreuses que la semaine précédente : le vote pour la reconduction a été de nouveau quasi unanime.

Lors de journées d'action précédentes, des grévistes étaient allés rendre visite à ceux de la raffinerie de Feyzin, totalement arrêtée. Mercredi 1er juin, les cheminots sont allés à 200 manifester au siège du Medef à Lyon. Les manifestants y ont posé un tronçon de voie, pour qu'ils voient ce que travailler veut dire.

Le lendemain, les cheminots étaient 400 à participer à une manifestation contre Macron. Après s'être rassemblés devant les ateliers d'Oullins, ils ont rejoint la manifestation des autres salariés, et la jonction des deux cortèges a été vécue par les grévistes avec enthousiasme et émotion.

Vendredi 3, la manifestation était cette fois dans le quartier de la Part-Dieu, devant la tour Incity, l'un des nombreux immeubles de bureaux où travaillent des cheminots. Sur l'esplanade, les manifestants se sont adressés aux usagers et ont pu constater que beaucoup les soutiennent. L'opération a été renouvelée le lendemain à Perrache, et de nouveau lundi 6 juin, où les grévistes étaient encore plus nombreux à distribuer leurs tracts.

Correspondant LO

LO

Lyon : manifestation des cheminots devant le Medef, le 1er juin.

Aéroport Roissy-CDG : non à la loi El Khomri !

Mardi 7 juin, les accès aux terminaux 2E et 2F de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, en région parisienne, ont été bloqués pendant plus de deux heures par des travailleurs en grève exigeant le retrait de la loi travail.

Les grévistes, qui s'étaient d'abord rassemblés à l'intérieur du terminal 2E, y ont fait entendre leur colère, avant d'en sortir pour aller bloquer les voies de circulation entre les terminaux E et F.

Cette action, à laquelle appelaient la CGT de la plateforme aéroportuaire et celle d'Air France, FO, Sud aérien et un syndicat de mécanos-avion, a rassemblé plusieurs centaines de travailleurs de Roissy, des salariés d'Air France, ADP, Fedex, Aéropiste, de sociétés de sûreté et de nettoyage, avec la présence de nombreux cheminots de Paris-Est ainsi que de salariés de l'énergie.

Si cette action a été diversement préparée selon les secteurs et selon les syndicats, elle a permis à des salariés de faire grève et de manifester sur leur lieu de travail contre cette loi de retour à Germinal. Pour certains d'entre eux, c'était même la première fois qu'ils participaient au mouvement, depuis trois mois qu'il dure.

Cette journée du 7 juin à Roissy était une façon de rappeler au gouvernement et au patronat du secteur que, Euro de foot ou pas, les travailleurs du transport aérien restent déterminés à obtenir le retrait de cette loi antiouvrière. Quand les grévistes sont revenus au terminal E, c'est ce qu'ont souligné toutes les prises de parole, en appelant les présents et leurs camarades de travail à participer le plus nombreux possible à la journée nationale de grèves et de manifestations du 14 juin contre le projet de loi travail.

Correspondant LO

LO

Blocage des terminaux 2E et 2F à l'aéroport de Roissy.

Transports parisiens : la grève du 2 juin

Au métro, l'appel à la grève le 2 juin a été bien accueilli par le milieu militant regroupé autour de la CGT. C'est essentiellement ce milieu qui s'est mobilisé ce jour-là. Si le taux de participation est resté faible (entre 15 et 20 %), la gêne était sensible pour la direction, qui n'est pas parvenue à couvrir tous les services malgré le volant de conducteurs de réserve dont elle dispose.

Cette journée a été l'occasion de rencontres chaleureuses avec des grévistes d'autres secteurs de la RATP ainsi que de la SNCF.

Si le climat n'est pas encore à une forte mobilisation, le mouvement contre la loi El Khomri a changé l'ambiance, si bien que dans certains terminus le rejet de ce gouvernement à la botte des patrons est palpable.

Aux bus, la grève du 2 juin a été assez bien suivie, avec en moyenne 25 % de grévistes. Il y avait cependant 60 % de grévistes au dépôt de Vitry, 56 % à Flandre ou 50 % à Ivry. La grève était également importante dans certains secteurs de la Maintenance, comme aux ateliers de Rueil, de Fontenay ou M2E. Dans les bus aussi, des groupes de grévistes sont allés à la rencontre d'autres travailleurs de la RATP ou de la SNCF.

Un nouvel appel à la grève pour le 10 juin doit concerner tous les secteurs de la RATP. Une manifestation au siège du groupe est également prévue ce jour-là.

Correspondant LO

Direction générale du travail : premières victimes de la loi El Khomri, ses rédacteurs

Le 2 juin, la CGT a organisé une assemblée générale du personnel de la Direction générale du travail dans le 15ème arrondissement de Paris, le service du ministère qui, entre autres, rédige et rerédige la loi El Khomri, au gré des instructions et contre-instructions ministérielles.

L'assemblée générale a été une occasion de dénoncer des conditions de travail à la limite du supportable. Les rédacteurs de la loi sont venus travailler le 1er mai. C'était urgent, paraît-il. On exige d'eux qu'ils répondent quasiment dans l'heure aux multiples demandes des conseillers ministériels. La hiérarchie intermédiaire ne sait plus où donner de la tête et, bien sûr, ce sont le plus souvent les rédacteurs qui trinquent.

Quant aux employés non directement liés à la rédaction de la loi, ils sont livrés à eux-mêmes, l'encadrement étant focalisé sur la fameuse loi. Il n'y aurait pas de quoi se plaindre, s'il ne leur incombait pas une multitude de tâches du fait qu'ils doivent s'occuper du reste, y compris ce qui peut être utile aux salariés, comme la sécurité au travail ou les recours contre les licenciements de salariés protégés, etc.

Autant de raisons de se joindre aux cortèges qui protestent contre la loi travail !

Correspondant LO

Total – Feyzin : la grève continue

La grève reconductible a débuté le 20 mai à la raffinerie Total de Feyzin, votée en assemblée générale par les ouvriers en production, contre la loi El Khomri. La majorité des employés et cadres travaillent, mais plus de 90 % des 280 ouvriers postés sont en grève, sur 600 salariés, et ils ont donc mis la raffinerie à l'arrêt. La grève des raffineries commence à gêner les entreprises de la chimie, qui ne sont plus suffisamment approvisionnées.

De nombreuses délégations d'entreprises, et aussi des jeunes, sont passés apporter leur soutien, ce qui a été apprécié par les grévistes. Mais, à tous ceux qui demandent ce qu'ils peuvent faire pour les aider, ils disent que le meilleur soutien serait d'entrer en grève eux aussi.

Lundi 6 juin, dans la journée, certains médias annonçaient déjà la reprise du travail à Feyzin et dans d'autres raffineries, bien avant l'assemblée des grévistes, qui ont voté… de poursuivre la grève jusqu'au vendredi 10 juin ! Sur 120 présents, 117 ont voté pour la grève. Les journalistes s'étaient précipités sur les déclarations de la direction qui, en parallèle, avait organisé un vote de l'ensemble des salariés, mobilisant les cadres et les non-grévistes pour qu'ils votent pour la reprise. Mais, comme ce sont les ouvriers postés qui produisent, la raffinerie était toujours arrêtée.

Correspondant LO

Macron : mésaventures d'une tête d'œuf

Macron doit regretter de ne pas avoir tourné sept fois sa langue dans sa bouche devant les caméras quand il a déclaré récemment avec mépris, à un jeune qui lui faisait remarquer qu'ils n'étaient pas du même monde : *« La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler. »*

Craignant désormais de se faire arracher le sien, comme les cadres d'Air France leur chemise il y a quelques mois, il ne peut plus se déplacer en public sans une armada de CRS, obligés de le faire disparaître parmi eux pour échapper aux quolibets de manifestants venus lui dire leur façon de penser. Jeudi 2 juin, ils étaient 200 à l'attendre à sa descente de train à la gare de Lyon. Lundi 6 juin, c'est devant la poste de Montreuil en Seine-Saint-Denis, où il venait promouvoir un timbre célébrant les 80 ans du Front populaire, qu'il a été accueilli aux cris de *« Casse-toi »*, *« Plutôt en grève qu'en costard »*, *« Ni chair à patrons, ni chair à matraques »*… et qu'un œuf a volé jusque sur sa tête.

Le ministre ainsi shampouiné n'était pas content et il a dénoncé des comportements « inacceptables ». Pourtant, quand on porte si fièrement le costume de valet du grand patronat et qu'on a des réparties dignes d'autres « intellectuels » du même calibre, bien souvent entartés dans le passé, on devrait savoir à quoi on s'expose !

Pierre Merlet

Communes : Hollande rendra un milliard sur les deux qu'il prend

Jeudi 2 juin, devant le congrès des maires de France, François Hollande a présenté comme un cadeau le fait de ne diminuer les dotations de l'État aux municipalités que d'un milliard d'euros, au lieu des deux milliards prévus.

Drôle de cadeau, puisqu'il s'agit de continuer à asphyxier les 36 000 communes du pays, en particulier les plus petites, mais un peu moins vite. Il y aura donc moins de moyens pour réparer les rues, pour financer des écoles ou des crèches, voire pour payer les employés municipaux.

De 2014 à 2017, la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales devait être de 11 milliards en tout, soit 3,7 milliards en 2017, dont deux milliards concernant les communes, et le reste les régions et départements.

L'Association des maires de France réclamait l'annulation totale des baisses de dotations, mais son président, le Républicain François Baroin, s'est réjoui de cette demi-mesure. *« Le président de la République a entendu,* dit Baroin, *une bonne partie de ces revendications. Il allège de près de la moitié le fardeau supplémentaire qui portait sur les épaules des communes et des intercommunalités pour l'année prochaine. »*

Du côté de l'AMF, les maires des petites communes ont quelques raisons de se sentir tout aussi trahis, vu la satisfaction affichée par Baroin, ex-ministre du Budget et maire de Troyes. Baroin sait parfaitement que le geste de Hollande est dérisoire, mais il s'est gardé de le dire, préférant mettre au compte de sa « combativité » personnelle le « recul ». Il

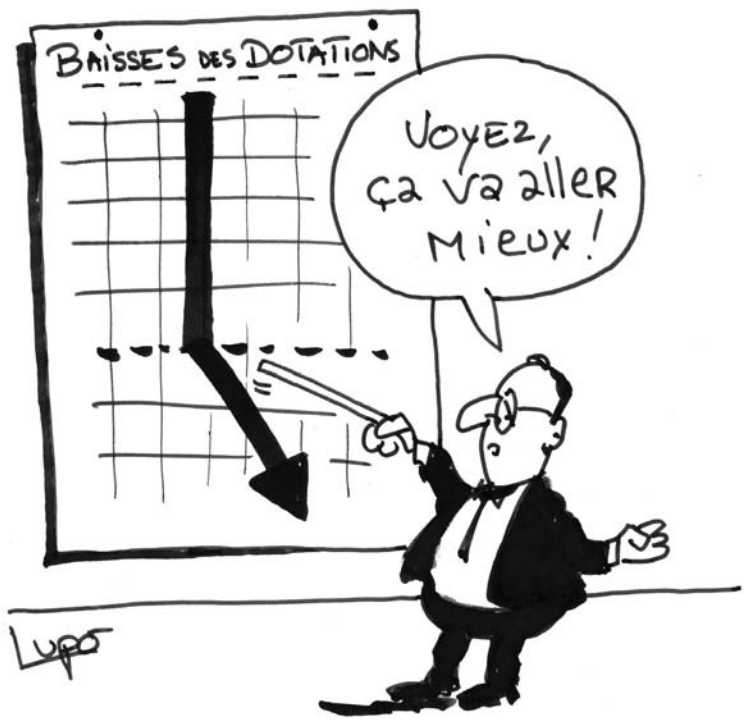

espère certainement que ce sera bon pour sa carrière, qu'il a relancée à peine le congrès des maires terminé, en annonçant… qu'il se mettait en campagne pour Nicolas Sarkozy.

Quand on voit ce que contient le programme des candidats Les Républicains, à savoir un coup de rabot bien plus drastique encore sur les finances locales, on mesure combien un politicien comme Baroin se moque éperdument du sort des maires des petites communes et de leurs habitants.

Hélène Comte

Mélenchon : sauveur suprême, le retour !

Quelques milliers de personnes se sont rassemblées le dimanche 5 juin, place de Stalingrad à Paris, pour écouter Jean-Luc Mélenchon qui lançait officiellement sa campagne pour 2017, devançant ainsi tous ses futurs rivaux dits de la gauche, ou de la gauche de la gauche, pour reprendre le langage journalistique en cours. Et, comble de malice, il a pris du même coup à contre-pied son ex-partenaire, le PCF, qui clôturait son congrès ce jour-là.

Faisant son autoportrait, en toute modestie, l'ex-sénateur socialiste et ex-ministre du gouvernement Jospin a parlé des qualités qui font de lui l'homme de la situation : *« Il faut du caractère, de la volonté pour défier ces lobbies immenses dressés contre nous, et qui ne s'arrêtent devant aucune méthode de combat, la diffamation, l'insulte »*, ou encore : *« Mieux vaut avoir des porte-parole rusés et malins que des poulets de l'année. »*

Pour le reste, le ton et les mots ont été teintés de radicalisme, mâtinés de patriotisme comme toujours, avec une pincée d'écologie.

Mais aucune autre perspective n'est proposée que celle de mettre un bulletin de vote à son nom au premier tour de l'élection présidentielle. *« Les bulletins de vote sont les balles de nos fusils »*, a assuré Mélenchon du sommet de sa radicalité ! Et il en est venu à présenter le retour de la droite et de Sarkozy comme le risque majeur ouvert par le discrédit de Hollande : ce sera *« la dislocation aggravée de la France »* et *« encore plusieurs milliards offerts au Medef »*.

Mélenchon a rappelé ses quatre millions de voix du premier tour de la présidentielle de 2012 : une façon de marteler qu'il est le meilleur candidat possible. Mais il s'est bien gardé de rappeler qu'en 2012 il avait appelé sans l'ombre d'une hésitation à voter Hollande au second tour de la présidentielle et finalement a apporté sa caution à la supercherie qui avait consisté à prétendre qu'avec Hollande ce serait moins pire qu'avec Sarkozy.

« Rêvez fort, pensez fort, désirez fort, et cela suffira », a conclu Mélenchon. La formule a au moins l'avantage de résumer le rôle d'un Mélenchon : recycler la machine aux rêves électoraux.

Boris Savin

Congrès du PCF : perdre sa base pour conserver quelques sièges ?

Lors de son congrès réuni du 2 au 5 juin, Pierre Laurent a été réélu secrétaire national du PCF par 81 % des votants. Ce bon score ne dissimule pas une baisse régulière du nombre des adhérents qui participent à la discussion préparatoire du congrès, ni les désaccords qui le traversent, puisque le texte présenté par la direction n'a recueilli qu'une très courte majorité, 51 % des votants.

Ces divergences portent, pour l'essentiel, sur la meilleure formule pour aborder les élections de 2017 et, en fait, sur la meilleure façon de paraître opposé à Hollande et à son gouvernement, sans rompre les amarres avec le Parti socialiste. Il s'agit de ne pas couler avec le navire, mais de ne pas sauter par-dessus bord. Ce dilemme se répète après chaque épisode où la gauche, avec ou sans ministres du PCF, s'est discréditée auprès de ses électeurs, ouvrant à la droite la perspective d'une victoire électorale. Sauf que, dans la situation actuelle, le discrédit du PS est considérable et que le poids électoral du PCF régresse.

Dans la ligne de mire électorale du PCF, ce n'est pas tant l'élection présidentielle qui préoccupe ses notables. Ils aimeraient bien obtenir le maximum de sièges de députés, suffisamment pour disposer d'un groupe parlementaire et des avantages qui vont avec. Dans cet objectif, des alliances avec le PS sont nécessaires.

Pour montrer que les ponts ne sont pas rompus avec le PS et la gauche de gouvernement, d'anciens ministres de Hollande, Hamon du PS ou Duflot des Verts, étaient invités au congrès, tout comme un des chefs de file des frondeurs, Christian Paul. Tout cela relève de combinaisons politiciennes qui avaient vu le jour, dans le passé, sous les formules mille fois entendues de « vraie gauche », « vrai rassemblement à gauche », qu'il faudrait replâtrer pour 2017. Et comme les expressions « uni » ou « front de gauche » sont usées, le congrès du PCF a opté pour celle de « front populaire et citoyen » derrière lequel devrait se rassembler une énième version de la gauche, ou plutôt des équipes politiciennes qui l'incarnent.

Faute de trouver un personnage qui puisse incarner ce rôle, le congrès a surtout décidé de ne rien décider. Avec « La parole au peuple », puis une éventuelle « votation citoyenne », l'échéance est reportée à novembre 2017. Cela pourrait bien se terminer par un ralliement à Mélenchon, dont le PCF a activement contribué à élargir l'audience dans ses propres rangs et, plus encore, dans son électorat.

Ce congrès s'est aussi fait l'écho de la lutte contre la loi travail, dont nombre de militants du PCF sont partie prenante dans les entreprises et les manifestations. Et ce sont ces militants, qui continuent à faire la force réelle du PCF, qui assurent son existence et son enracinement, qui peuvent contribuer à son maintien comme force sociale et politique. Pourtant, les dirigeants du PCF n'ont à leur proposer aucune autre perspective que l'usage du bulletin de vote, dont on a pu vérifier, encore récemment, qu'il menait à une impasse.

B. S.

SIPA

Pierre Laurent au congrès du PCF à Aubervilliers.

États-Unis : la mort de Mohamed Ali

Article traduit de The Spark, *journal trotskyste américain.*

Avec la mort de Mohamed Ali, à l'âge de 74 ans, les médias sont pleins d'hymnes à son « humanisme », son « courage », son style, et même à sa fameuse insolence. Paradoxalement, ceux qui aujourd'hui font son éloge sont de la même espèce que ceux qui en 1967 essayaient de l'envoyer en prison et qui l'ont bel et bien dépouillé de sa licence de boxeur.

GETTYIMAGES

Réunion d'athlètes afro-américains soutenant Mohamed Ali dans son refus de combattre au Vietnam.

En 1964, un jeune boxeur effronté nommé Cassius Clay fit irruption sur la scène publique en défiant le champion Sonny Liston pour le titre de champion des poids lourds.

Malgré une cote de huit contre un en sa défaveur, Clay domina le match. Dans un style gracieux et habile, il dansait hors de portée de son adversaire, amenant Liston à se balancer de tous côtés et à le manquer. Au début du cinquième round, Liston était incapable de répondre à la cloche et Clay, qui apparemment n'avait pas été marqué, se proclama lui-même vainqueur.

Clay avait déjà indisposé bien des journalistes par son style direct et plein d'assurance en dehors du ring. Mais, juste après cette victoire écrasante, il annonça, avec Malcolm X à son côté, qu'il avait rejoint la Nation de l'islam. Bientôt il annonça qu'il avait changé son nom en Mohamed Ali.

Les racistes l'attaquèrent, dans la presse et en dehors. Mais il devint un héros pour les Noirs et pour d'autres qui se sentaient liés à leurs luttes.

À la différence d'autres vedettes du sport, qui se faisaient un nom pour eux-mêmes, Ali utilisait sa célébrité pour défendre la cause des Noirs. Quand en 1966 il refusa d'être enrôlé dans l'armée parce qu'il était opposé à la guerre du Vietnam, c'est à toute une génération qu'il s'adressa. Beaucoup n'ont jamais oublié sa déclaration : *« Je n'ai pas de reproches à faire au Vietcong. Jamais aucun vietcong ne m'a traité de nègre. »*

L'année suivante il ajouta : *« Pourquoi est-ce qu'on me demande de mettre un uniforme et d'aller à 10 000 miles de chez moi lancer des bombes et des balles sur des gens de couleur au Vietnam, pendant qu'à Louisville ceux qu'on appelle les Noirs sont traités comme des chiens et privés des droits humains élémentaires ? Je ne vais pas aller à 10 000 miles de chez moi aider à tuer et brûler un autre peuple pauvre simplement pour maintenir la domination des maîtres d'esclaves blancs sur les peuples de couleur dans le monde entier. Aujourd'hui, de tels méfaits doivent cesser. On m'a averti qu'adopter une telle position me coûterait des millions de dollars. Mais je l'ai dit et je le redirai. Le réel ennemi de mon peuple est ici. Je ne déshonorerai pas ma religion, mon peuple ou moi-même en devenant un instrument pour réduire en esclavage ceux qui luttent pour leur justice, leur liberté et leur égalité. Si je pensais que la guerre allait apporter liberté et égalité aux 22 millions qui sont mon peuple, ils n'auraient pas besoin de m'enrôler, dès demain je m'engagerais. Je n'ai rien à perdre à tenir bon pour mes convictions. Cela me mènera en prison ? Et alors ? Cela fait 400 ans que nous sommes en prison. »*

Son refus d'être enrôlé renforça les jeunes soldats issus de la classe ouvrière qui, de l'intérieur de l'armée, s'opposaient déjà à la guerre. Il encouragea aussi d'autres athlètes à prendre position, en particulier le grand basketteur Kareem Abdul-Jabbar.

En avril 1967, Ali fut déchu de son titre de champion des poids lourds pour avoir refusé l'enrôlement. Le 20 juin, il fut déclaré coupable de crime. Pour avoir pris position, à la fleur de l'âge, on lui interdit de boxer.

Et il en paya le prix : quand il revint à la boxe, de trois ans et demi plus vieux, il avait perdu de son mordant. Trois ans encore après, il regagna son titre de champion, mais il le reprit lors d'un des combats les plus harassants qu'on ait jamais vus, le fameux combat de Manille.

Tout le monde se rappelle comment Ali avait qualifié sa manière de boxer : *« Voler comme un papillon et piquer comme une abeille »*. Eh bien il se rendait compte que « voler comme un papillon » ne le protégeait pas d'encaisser durement sur le ring. Comme pour bien d'autres boxeurs, l'accumulation des coups l'amena à contracter la sorte de maladie de Parkinson dont il a souffert, et qui finalement fit taire sa voix.

Même avant d'arrêter la boxe, il avait un peu de mal à articuler. Finalement, il fut incapable d'exprimer ses propres idées et souvent d'autres parlèrent pour lui. Après le 11-Septembre 2001, il dénonça ceux qui avaient mené ces attaques comme indignes d'être musulmans, disant : *« L'islam n'est pas une religion d'assassins. »* Il ajouta : *« Quoi qu'ils décident* (le gouvernement américain)*, je suis à cent pour cent derrière eux. »* Cette déclaration fut utilisée par le pouvoir pour justifier ses guerres menées au Moyen-Orient.

Mohamed Ali fut alors officiellement réhabilité, transformé en un ambassadeur mondial des États-Unis : une triste fin pour quelqu'un qui jadis avait soutenu ceux qui, dans d'autres pays, se battaient contre leur domination.

Malgré cela, Mohamed Ali occupera une place à part dans la mémoire de plusieurs générations pour qui le seul choix raisonnable était de lutter contre le racisme et la guerre.

The Spark

Turquie : nouvel attentat à Istanbul

Mardi matin 7 juin, un attentat à la voiture piégée s'est produit au centre d'Istanbul dans le quartier historique de Beyazit, près de l'Université et du Grand Bazar. Lors du passage d'un car transportant des policiers antiémeute, un véhicule piégé a explosé, de façon si violente qu'on a entendu parler d'un séisme. Douze personnes, dont sept policiers, ont été tuées et 36 autres blessées.

Pour l'instant, cet attentat n'a pas été revendiqué, mais Erdogan a immédiatement désigné le PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan. Comme les fois précédentes, le gouvernement a aussitôt interdit toutes les informations et publications concernant cet attentat. Sans doute a-t-il des choses à cacher ? Déjà deux attentats-suicides ont visé des zones touristiques d'Istanbul. En janvier dernier, le premier d'entre eux a été attribué à l'État islamique et a tué 12 touristes allemands devant Sainte-Sophie. Le second, le 19 mars, a eu lieu sur la célèbre place de Taksim. Deux autres attentats à la voiture piégée ont été organisés à Ankara en février et mars, provoquant une soixantaine de victimes.

Même si Erdogan accuse directement le PKK au sujet de cet attentat, il n'avance pour l'instant aucune preuve. Bien sûr, le président ayant relancé la guerre civile contre le PKK et la population kurde, avec son lot de morts et destructions, il n'est pas impossible que cet attentat vienne de là. Mais par ailleurs, après avoir longtemps favorisé l'État islamique, il a commencé à se retourner contre lui. Il est donc aussi possible que les milieux intégristes islamistes soient à l'origine de l'attentat, en représailles à l'attitude du gouvernement Erdogan.

Quelles que soient les motivations de ses auteurs, un tel attentat est totalement étranger aux intérêts de la population, turque comme kurde. Mais il n'est pas étranger à la politique d'Erdogan, qui depuis un an a opté pour une véritable stratégie de la tension dont il reçoit des retours de bâton.

Julien Silva

DHA

Après l'attentat du 7 juin à Istanbul.

Irak : à Fallouja, la population prise en étau

Depuis le 25 mai, l'armée irakienne et diverses milices essentiellement chiites, appuyées par les bombardements de la coalition, tentent de reprendre Fallouja, ville située au nord-ouest de l'Irak, occupée par les milices du groupe État islamique (EI) depuis janvier 2014.

AP

Camp de réfugiés originaires de Fallouja.

Dans cette ville sunnite qui a compté jusqu'à 300 000 habitants, il ne resterait que 50 000 civils, d'après l'organisation Human Rights Watch (HRW). Beaucoup tentent de fuir, au péril de leur vie, pour échapper aux milices de l'EI mais aussi aux bombardements qui s'intensifient. Il leur faut échapper aux tirs des djihadistes, aux mines placées par eux un peu partout autour de la ville, en tentant de passer à travers champs ou en traversant l'Euphrate sur des bateaux de fortune. *« Les gens utilisent tout ce qui flotte, d'une armoire à un conteneur en plastique »*, précise Caroline Gluck, porte-parole du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) pour l'Irak. À Amriyat al-Fallouja, une localité à une vingtaine de kilomètres au sud de Fallouja, d'après le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), de nouveaux déplacés, affamés et épuisés, ayant fui les localités sous contrôle de l'EI, affluent tous les jours. Les rescapés témoignent de la situation dramatique que subit la population restée à Fallouja : famine, manque total de médicaments, manque d'eau potable, sans parler des exactions commises par les djihadistes qui imposent leurs règles de vie moyenâgeuses.

Mais la population, essentiellement sunnite, craint également les représailles des milices chiites des Forces de mobilisation populaires censées venir les libérer. Hadi al-Ameri, le commandant de l'une d'elles, la milice Badr, un ancien ministre du précédent gouvernement irakien de Nouri al-Maliki, avait annoncé clairement il y a quelques mois sa volonté d'attaquer les zones sunnites *« jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien »*. *« Les civils irakiens sont coincés entre le marteau et l'enclume, subissant d'une part les attaques de l'État islamique et d'autre part les abus commis par les milices progouvernementales dans les territoires reconquis par celles-ci »*, a déclaré Joe Stork, directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch, qui dénonçait alors les exactions commises par des milices chiites dans des zones de la province de Diyala en février 2015.

Le chaos dans lequel est plongé l'Irak, comme l'ensemble de la région, n'est la conséquence d'aucune malédiction géographique, ni de prétendus conflits religieux ancestraux, mais bien la conséquence des multiples interventions impérialistes dans la région. Il découle en particulier de la guerre déclenchée en 2003 contre l'Irak par les États-Unis et ses alliés impérialistes, et des années d'occupation qui ont suivi. C'est durant cette occupation, en 2004, que l'armée américaine fit un bain de sang parmi la population à Fallouja, afin de montrer ce qu'il en coûtait de s'opposer à elle.

Une fois Saddam Hussein vaincu, les dirigeants impérialistes ont détruit tout l'appareil d'État irakien, dont les cadres étaient sunnites, créant un nouveau pouvoir irakien sur des bases confessionnelles et s'appuyant essentiellement sur des milices chiites. Ils suivaient en cela la politique de toujours de l'impérialisme, consistant à diviser pour régner en s'appuyant sur les forces les plus réactionnaires. Quand les troupes américaines quittèrent l'Irak en décembre 2011, rien n'était rentré dans l'ordre, bien au contraire. Les dirigeants impérialistes avaient ouvert la boîte de Pandore d'où sortirent les milices de toute obédience, chiites et sunnites, dont celles de l'État islamique.

L'Irak est aujourd'hui un pays qui implose sous l'action des bandes armées : les milices sunnites de l'État islamique, celles essentiellement chiites du pouvoir irakien mises en place par les autorités américaines, et toutes les autres, dont celles soutenues et financées par l'Iran. Même si les milices de l'EI étaient vaincues en Irak et en Syrie, cela ne serait pas la fin des souffrances de la population. L'impérialisme n'a à offrir aux classes populaires, en Irak, comme ailleurs dans le monde, qu'un avenir de barbarie.

Aline Rétesse

Italie : désaffection électorale

Après les élections municipales du 5 juin en Italie, nous publions ci-dessous l'éditorial de nos camarades de l'Internazionale (Italie – UCI).

LO

Panneaux électoraux à Turin.

Les dirigeants des partis politiques peuvent faire toutes les déclarations qu'ils veulent : la vérité est que le premier tour des élections municipales, dimanche 5 juin, a désigné un seul gagnant : l'abstention.

Dans l'ensemble des 25 villes les plus importantes prises en compte par l'institut Cattaneo, par rapport aux municipales de 2011, la participation au vote est passée de 62,3 à 57,6 %. Même le mouvement Cinq étoiles, malgré le succès indéniable obtenu à Rome, enregistre dans l'ensemble une baisse de ses voix par rapport aux deux précédents scrutins.

Le fait que l'abstention soit maintenant plus élevée au Nord qu'au Sud souligne la gravité de la crise qui frappe le système « démocratique ». La Milan des « excellences », deuxième capitale d'Italie, donnée depuis des années en exemple pour ses traditions civiques, n'a vu qu'un peu plus de la moitié de ses électeurs se rendre aux urnes. Que se passe-t-il donc ? Les moyens traditionnels de contrôle social sont en crise et fonctionnent de moins en moins. Ils ont servi pendant des décennies. Les classes dirigeantes, c'est-à-dire les hommes du grand capital, ont bénéficié d'un réseau d'institutions et de partis qui parvenait à capter le mécontentement populaire, voire à le capitaliser et à le transformer en une approbation de ce système, pourtant à l'origine du mécontentement.

Aujourd'hui, la masse des mécontents, composée en très grande partie de travailleurs, de précaires, de chômeurs et de retraités, fait de moins en moins confiance aux mécanismes et aux rituels de la politique officielle.

Cela pourrait être positif, à condition qu'à la politique de ces partis et mouvements, au service du régime capitaliste et ne se divisant que par leur prétention à en être les meilleurs serviteurs, s'opposait un parti de la classe ouvrière. (...)

Dans le même temps, les conditions de vie réelles des classes populaires glissent toujours plus bas. Ceux qui devraient défendre les travailleurs et leurs conditions de travail, les syndicats, s'enlisent dans des actions comme la récolte de signatures pour des pétitions. Ils expliquent aux travailleurs que ce qu'ils n'ont pas réussi à obtenir par la lutte, ils pourraient l'obtenir par un projet de loi ou un référendum.

L'idée ne les a même pas effleurés que ces jours-ci se déroulait en France une lutte dure, prolongée sur plusieurs semaines, impliquant des travailleurs et des étudiants, contre la version française du Jobs act de Renzi. Ils n'ont même pas pensé qu'une jonction des luttes des ouvriers et des étudiants des deux pays aurait pu remettre en question une attaque contre les travailleurs qui se déroule depuis des années au moins à l'échelle de l'Europe. Et c'est pourtant là que se situe le véritable problème politique qui concerne toutes les classes ouvrières d'Europe : continuer à voir se dégrader, année après année, les salaires, la sécurité, la santé, les droits et les garanties les plus élémentaires, ou combattre pour imposer un autre rapport de force.

L'Internazionale

Juin 1936 : la grève générale !

On parle le plus souvent de 1936 comme de l'année des conquêtes du Front populaire. Mais, si des droits furent conquis cette année-là par les travailleurs, c'est dû d'abord et avant tout à la formidable vague de grèves de mai-juin 1936. La France fut en effet paralysée par une grève générale comme elle n'en avait encore jamais connu, qui entraîna la quasi-totalité de la classe ouvrière.

DR

Cette mobilisation plongeait ses racines dans la situation de crise que connaissaient le pays et plus largement l'ensemble du monde capitaliste, dans les années 1930. En 1934, sur douze millions de salariés, plus d'un million étaient au chômage total ou partiel. Mais la première réaction des travailleurs dans cette période se produisit sur un terrain politique. Le 6 février 1934, les milices d'extrême droite, les Croix de feu et l'Action française, marchèrent sur l'Assemblée nationale, provoquant la chute du gouvernement après une nuit d'affrontements avec la police. Un an après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, ce fut la crainte d'une nouvelle victoire du fascisme qui amena les travailleurs à se mobiliser et à participer massivement à la journée de grève et de manifestation du 12 février 1934, à l'appel des organisations ouvrières.

Exploitant cette volonté de lutte et l'aspiration à l'unité parmi les travailleurs, les dirigeants socialistes et communistes constituèrent en juillet 1935 la coalition de Front populaire, auquel participait aussi le Parti radical, constitué de vieux routiers politiques de la IIIème République. Cette alliance prétendait lutter pour *« la défense des libertés démocratiques, du pain des travailleurs et la paix »* mais son programme se limitait à ce que pouvait accepter le Parti radical et ne comprenait aucune mesure en faveur des travailleurs.

Au terme d'une campagne ponctuée de grandes manifestations, comme celle du 16 février 1936 qui rassembla plus d'un demi-million de personnes à Paris, le Front populaire remporta les élections législatives du 26 avril et du 3 mai 1936, marquées par une poussée à gauche. Le PC doubla son nombre de voix, avec 1,5 million d'électeurs. La combativité croissante des travailleurs se manifesta aussi par une participation plus importante aux grèves et aux manifestations du 1er mai.

L'éclatement des premières grèves

Le 11 mai 1936, les travailleurs des usines Bréguet au Havre et Latécoère à Toulouse se mirent en grève, pour exiger la réintégration de travailleurs licenciés pour avoir participé au 1er mai, qui alors n'était pas un jour chômé. Dans les deux cas, les travailleurs occupèrent l'entreprise, obtenant rapidement satisfaction.

Le 24 mai, la manifestation traditionnelle au Mur des fédérés, à la mémoire des communards, rassembla 600 000 personnes. Le militant anarcho-syndicaliste Monatte écrivit : *« Une manifestation de l'ampleur de celle du Mur ne pouvait pas ne pas avoir un écho le lendemain dans les usines. Quand on se sent fort dans la rue, on ne peut pas continuer à se sentir esclave à l'usine. »*

Le 26 mai, dans les entreprises Nieuport à Issy-les-Moulineaux, Lavalette à Saint-Ouen, Hotchkiss à Levallois, la grève avec occupation démarrait. Le 28 au matin, les 35 000 ouvriers de Renault Billancourt cessaient à leur tour le travail, donnant le signal de la grève à d'autres grosses entreprises comme Fiat, Chausson, Gnome et Rhône, Talbot. Au total, 100 000 travailleurs de la métallurgie étaient dès lors en grève.

Cependant, les dirigeants de la CGT et ceux du PC ne souhaitaient pas que se développe un mouvement de grande ampleur, forcément plus difficile à contrôler. Le 29, dès la conclusion d'un accord local, la CGT appela à la reprise chez Renault.

La grève devient générale

Mais le mouvement était lancé et les grèves continuèrent à s'étendre. Les travailleurs de Renault, après avoir repris le 2 juin, cessèrent à nouveau le travail deux jours plus tard. Les grèves s'étendaient dans tout le pays, touchant tous les secteurs d'activité, de l'industrie aux grands magasins parisiens. Pendant presque tout le mois de juin, jour après jour, de nouvelles catégories se mirent en grève à leur tour, même les moins habituées à revendiquer, comme celle des salariés des cafés, hôtels et restaurants, celle des femmes de ménage ou des concierges.

Analysant la situation dans un article intitulé « La révolution française a commencé », Trotsky écrivait le 9 juin : *« Le mouvement prend le caractère d'une épidémie. La contagion s'étend d'usine en usine, de corporation en corporation, de quartier en quartier. (...) Ce qui s'est passé, ce ne sont pas des grèves corporatives, ce ne sont même pas des grèves. C'est la grève. C'est le rassemblement au grand jour des opprimés contre les oppresseurs, c'est le début classique de la révolution. (...) Toute la classe est entrée en mouvement. Il est impossible d'arrêter par des paroles cette masse gigantesque. »*

Le patronat, comprenant parfaitement ce qui était en jeu, accepta de faire d'importantes concessions, l'essentiel étant pour lui de mettre fin au mouvement afin de se retrouver à nouveau en position de force. Le Premier ministre socialiste Léon Blum raconta plus tard comment fut organisée à Matignon une réunion avec les représentants du patronat et des syndicats : *« L'initiative première est venue du grand patronat »*, dit-il, et il lui fut demandé *« de provoquer au plus vite le contact sur la base du relèvement général des salaires, avec l'évacuation des usines en contrepartie... Voilà d'où est venu l'accord Matignon. »*

Ces accords, prévoyant la reconnaissance du droit syndical, l'institution de délégués ouvriers élus, le principe des conventions collectives et une importante augmentation des salaires, furent suivis du vote à l'Assemblée des lois portant la semaine de travail à 40 heures et instaurant des congés payés. Mais, au lendemain de la signature de ces accords, les grèves se poursuivirent et le nombre de grévistes continua même d'augmenter. Instinctivement, les travailleurs sentaient qu'ils pouvaient obtenir beaucoup plus et un changement bien plus profond.

La trahison du Front populaire

Les dirigeants de la CGT et du PC durent mettre tout leur poids pour faire reprendre le travail. *« Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue »*, déclara le dirigeant communiste Thorez devant les membres de son parti réunis le 11 juin. *« Tout n'est pas possible maintenant »*, répétaient tous les dirigeants du PC, pour amener leurs militants à conclure dans les entreprises des accords mettant fin à la grève. Si le mouvement commença à refluer à partir de la mi-juin, de nombreuses entreprises étaient encore occupées au mois de juillet.

Les congés payés et les 40 heures allaient rester dans l'histoire comme les « conquêtes » du Front populaire. Mais aucune de ces mesures ne figurait à son programme. Blum et son gouvernement ne les firent adopter que dans l'objectif d'obtenir la fin des grèves. Dans les mois qui suivirent, Blum multiplia au contraire les concessions au patronat, l'aidant à regagner ce qu'il avait été contraint de lâcher, à rétablir son autorité et un rapport de force en sa faveur dans les entreprises.

Deux ans après juin 1936, des décrets autorisèrent les dérogations aux 40 heures au nom de la Défense nationale. En 1939, pour la deuxième fois dans le siècle, le système capitaliste en crise plongea le monde dans la barbarie de la guerre mondiale. Celle-ci marquait le fait que la poussée ouvrière de 1936, tout comme celle qui s'était produite au même moment en Espagne, n'avait pas réussi à ouvrir une autre voie, la voie révolutionnaire qui seule aurait pu mettre à bas un système capitaliste fauteur de misère et de guerre.

Dans une telle période, contrairement à la politique qu'imposèrent les dirigeants du Front populaire, et en particulier du Parti communiste stalinien, la classe ouvrière ne pouvait mettre fin au chômage et à la misère et arrêter la marche à la guerre sans se donner les moyens de renverser la bourgeoisie, en alliance avec les travailleurs d'Espagne et des autres pays européens.

Les grèves de mai-juin 36 restent comme une formidable démonstration de force des travailleurs, démontrant leur capacité à s'organiser, à paralyser l'économie et à faire pression sur les classes dirigeantes. Mais c'est aussi l'exemple d'une trahison des aspirations de la classe ouvrière par ses organisations traditionnelles, et d'une occasion manquée de changer le cours de l'histoire.

Marc Rémy

Projet de loi Sapin 2 : jeu de rôle entre patronat et gouvernement

L'examen du projet de loi relatif « à la transparence économique, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », aussi dénommé Sapin 2, a commencé le 6 juin au Parlement.

Avec ce texte, le gouvernement se targue notamment de lutter contre la fraude fiscale des grandes entreprises. Mais plus d'un millier d'amendements ont été déposés par les députés, dont un certain nombre visent, sous la pression du patronat, à limiter la portée de cette loi. Il est donc bien possible qu'au final elle n'impose rien aux grands groupes.

En l'état actuel, la discussion parlementaire va porter sur une mesure qui obligerait les entreprises multinationales réalisant plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel à rendre publics leurs bénéfices, leurs effectifs, le montant des impôts dus et acquittés, et cela pays par pays. Le patronat ne veut pas en entendre parler : le Medef dénonce cette disposition comme une *« affaire grave »* et l'Association française des entreprises privées (Afep) parle de *« suicide économique »*.

En effet, la bourgeoisie ne supporte pas que sa gestion de l'économie soit rendue publique, même partiellement. Elle a besoin du secret des affaires, du secret commercial et bancaire. C'est grâce à lui que les plus grosses entreprises peuvent dominer les plus petites ; et, encore plus, qu'elles peuvent cacher aux travailleurs l'ampleur de l'exploitation. Elles ne veulent surtout pas, par exemple, que l'on voie clairement combien les suppressions d'emplois servent à augmenter les bénéfices.

À peine parle-t-on de lever un coin du voile – même si c'est de la part d'un État au service du patronat voulant juste faire rentrer des impôts qu'il transformera ensuite en aide aux entreprises – que les grands patrons pratiquent leur chantage habituel à la compétitivité.

Sur la défensive, le gouvernement a beau expliquer aux patrons que sa volonté de transparence vise à déboucher sur de nouvelles règles en Europe, mettant les entreprises à égalité et rendant sa propre loi obsolète, l'Afep rétorque que *« la compétition est mondiale »*. Et en effet les plus grandes entreprises trouvent toujours où établir leur siège mondial et par où faire transiter leurs profits pour payer le moins d'impôts possible. C'est la fonction des paradis fiscaux.

En fait l'ambition de Michel Sapin, le ministre des Finances, ne vise pas à contraindre les entreprises mais selon lui-même au contraire à *« développer la liberté du commerce et de l'industrie en encourageant le financement de l'économie réelle »*. Sapin parle de lutter *« contre la finance qui corrompt »*, mais jusqu'à présent il n'en a rien fait. En France une seule entreprise a été condamnée pour corruption d'agent public : c'est Total, qui n'a eu à payer qu'une amende de 750 000 euros, dérisoire par rapport à ses profits qui se comptent chaque année en milliards.

Le projet de loi devrait aussi aborder la question des rémunérations très élevées des PDG des grands groupes, qui font régulièrement scandale. Pour avoir l'air d'y faire quelque chose, le gouvernement a menacé le patronat de légiférer. Mais il a limité son ambition à donner plus de pouvoir en la matière non aux salariés qui produisent la richesse, mais aux actionnaires…

On verra, dans les semaines qui viennent, ce que deviendra cette loi. D'ici là le patronat va peser de tout son poids pour en limiter les effets. Tout au plus le gouvernement voudrait s'en servir pour revivifier les illusions de l'électorat de gauche qui l'abandonne. C'est une recette dont Hollande avait usé dans sa campagne de 2012 avec ses attaques contre la finance. L'expérience d'un quinquennat au service du patronat rend à présent l'exercice moins aisé.

Lucien Détroit

L'Euro de foot : une fontaine d'argent public

Au-delà des enjeux sportifs, l'Euro de foot, qui commence le 10 juin, est une gigantesque pompe à finances pour les entreprises privées.

Dix stades sont mobilisés pour ce championnat. Quatre d'entre eux ont été construits au prix fort, à Bordeaux, Lille, Lyon et Nice, et cinq autres ont été rénovés. Souvent surdimensionnées, ces enceintes représentent un coût total de 1,7 milliard d'euros, une manne pour les géants du BTP. Elles ont souvent été construites dans le cadre de partenariats public-privé : une part importante de l'investissement initial est assurée par un consortium privé, la ville lui versant un loyer annuel pendant une trentaine d'années. Cette formule s'avère particulièrement coûteuse pour les communes.

Le Mans paye ainsi à Vinci 3,2 millions par an jusqu'en 2044, pour un stade sans rencontres régulières, à la suite de la liquidation du club professionnel. Certes, l'UEFA, qui organise ce championnat, verse aux villes hôtes 31,5 millions d'euros. Mais elle s'est vu octroyer par le gouvernement un superbe cadeau fiscal, les différentes entités organisant l'Euro étant exonérées d'impôts, ce qui représente un manque à gagner de 150 à 200 millions d'euros. Les pouvoirs publics paient donc la facture, à laquelle s'ajoutent d'importants frais de sécurité et autres « fan-zones ».

Le gouvernement dit attendre de l'Euro *« 1,24 milliard d'euros de surcroît d'activité pour l'État et les entreprises françaises »*. Cette somme est sûrement surévaluée, pour vendre l'événement. Mais de toute façon, si l'État et les collectivités locales ont engagé les plus grosses dépenses, ce sont les entreprises privées qui vont en bénéficier : hébergement, restauration, commerce de proximité, etc. Des sponsors escomptent également rafler la mise, à l'instar de la Française des jeux, dont le montant du contrat est secret, ou encore des dix « partenaires globaux » de l'UEFA : Adidas, Carlsberg, Coca-Cola, Continental, McDonald's, Orange et autres amoureux du ballon rond…

Les médias qui ont acheté les droits de retransmission télévision, comme TF1, M6 et beIn Sports, ne sont pas en reste. Les mairies qui veulent diffuser un match sur grand écran doivent payer une redevance de plus de 1 000 euros. Alors que l'Euro accueillait 16 équipes jusqu'en 2012, il en compte désormais 24, afin d'augmenter la manne. De façon générale, si les pouvoirs publics ont des dépenses, l'UEFA engrange des recettes (sponsoring, billetterie, droits de retransmission…), pour un total de 1,9 milliard d'euros.

BONY SIPA

Le nouveau stade de Lyon.

Pour les grands équipementiers (Nike, Adidas, Puma), l'Euro de foot est un peu l'équivalent de ce qu'est Noël pour les producteurs de foie gras. Pour vendre des maillots et des baskets, ils se disputent le sponsoring des grandes équipes ; Adidas serait ainsi prêt à quadrupler son contrat avec l'Allemagne, à 1 milliard d'euros, pour éviter que Nike ne le lui chipe. Cela donne une idée des marges escomptées. Un maillot de football se vend en moyenne 85 euros en boutique. Sur cette somme, les ouvriers qui les fabriquent touchent moins de 65 centimes (moins de 1 %). Pour une paire de baskets Nike vendue 140 euros, sur laquelle l'entreprise fait un bénéfice de 23,40 euros, le salaire des ouvriers ne représente que 2,40 euros. Et c'est encore trop pour les équipementiers, qui délaissent actuellement la Chine, où les salaires ont augmenté. C'est *« la fin de la Chine à bas coût »*, se plaint Adidas, qui exploite quelque 400 000 salariés en Asie, et préfère maintenant l'Indonésie, où le salaire moyen est de 102 euros mensuels, le Vietnam (174 euros) ou le Cambodge (115 euros).

Le vainqueur sur le terrain ne sera pas connu avant le 10 juillet, mais dans les coulisses, comme pour toutes les grandes compétitions internationales, l'Euro s'annonce d'ores et déjà comme une belle opération de transfert d'argent public vers les caisses d'entreprises privées.

Michel Bondelet

Inondations : des catastrophes qui ne sont pas liées qu'au climat

Plusieurs centaines de localités du Centre-Val-de-Loire et d'Île-de-France en partie inondées, des dizaines de milliers d'habitants privés d'électricité et d'eau potable pendant plusieurs jours et dont les habitations ont été endommagées, plus d'un milliard d'euros de dégâts, tel est le bilan provisoire d'une semaine d'inondations.

Bien sûr le niveau des pluies a été exceptionnel et particulièrement problématique, sur des sols déjà détrempés, et au printemps, une saison où les lacs de réservoirs pour faire face aux crues sont déjà pleins. Mais cela ne suffit pas à expliquer l'ampleur des dégâts et des drames vécus par beaucoup de petites gens qui auront bien du mal à se faire indemniser.

Les inondations sont un risque majeur en France. Depuis des décennies ont été mis en place progressivement des systèmes de prévision, des cartes détaillant les zones inondables, des modèles informatiques pour suivre la montée des eaux en cas d'événements climatiques exceptionnels, des plans d'évacuation au niveau des communes les plus exposées, et même de nouvelles règles d'urbanisme pour prendre en compte les risques d'inondation.

Mais toutes ces mesures plus ou moins contraignantes se heurtent d'abord aux moyens limités des collectivités territoriales, qui n'ont pas les possibilités financières d'entretenir toutes les digues nécessaires, de préserver les zones d'épandage ou de faire construire les bassins de rétention indispensables en cas de crue importante. Cela est d'autant plus vrai dans une période où l'État réduit les transferts budgétaires à leur disposition et les contraint à des économies sur tous les services utiles à la population.

Toutes les connaissances accumulées par les études scientifiques et les systèmes d'alerte et d'évacuation des populations pour mieux faire face aux risques se concentrent sur la gestion des inondations une fois qu'elles sont effectives. Les mesures à plus long terme, d'interdiction d'installation dans les zones inondables et de relocalisation de nombreuses activités se heurtent à la logique du profit. Les terrains proches des cours d'eau sont des enjeux fonciers pour les promoteurs, la prise en compte des risques est un coût inutile pour les spéculateurs. C'est la dynamique même du capitalisme qui mène à l'occupation anarchique du territoire et aboutit à prendre des risques avec la sécurité des habitants.

Gilles Boti

Médecins généralistes : la pénurie s'aggrave

Le Conseil de l'ordre des médecins vient de publier des statistiques montrant la baisse inquiétante du nombre de généralistes en France. Celui-ci a diminué de plus de 8 % depuis 2007, et pourrait avoir baissé d'un quart en 2025. Les départs à la retraite ne sont pas compensés par l'installation de jeunes médecins, que ce soit dans les zones urbaines ou dans les zones rurales.

Les élus locaux tentent d'attirer les médecins, en finançant leur installation, en construisant des maisons de santé, ou parfois en offrant des primes. Cela ne suffit pas toujours, car les jeunes médecins souhaitent rarement s'installer dans des endroits isolés, dont la qualité de vie ne leur convient pas. Cette liberté de choix entraîne une désaffection particulière des médecins généralistes. Même si le nombre total de médecins ne diminue pas, le nombre de généralistes diminue au profit des spécialistes, plus concentrés dans les centres urbains. Certaines spécialités sont aussi sacrifiées, comme la médecine du travail, dont les effectifs ont fondu de 15 % en dix ans.

Le Conseil de l'ordre des médecins a une responsabilité dans cette situation, ayant soutenu depuis des décennies la politique du « numerus clausus », qui limite le nombre de places au concours de médecine. Cette année, seuls 7 646 étudiants seront admis, moins d'un candidat au concours sur cinq, alors que les besoins sont criants. Le gouvernement a autorisé cette année certaines universités à augmenter les admissions, mais à doses homéopathiques, le nombre total n'ayant augmenté que de 150. Comme il faut dix ans pour former des médecins, que les capacités d'accueil des universités sont saturées, on ne peut guère espérer d'amélioration rapide. De plus en plus d'étudiants vont se former dans d'autres pays d'Europe, dans l'espoir de pouvoir revenir exercer en France en contournant l'obstacle du concours, pour le plus grand profit de sociétés privées qui leur fournissent l'accès à ces formations.

L'économie de marché est incapable de faire face aux besoins de santé, et la politique d'économie des gouvernements sur les dépenses de santé comme le corporatisme de l'ordre des médecins ont aggravé le problème. Au 21e siècle, alors que les avancées technologiques et médicales se multiplient, même dans un pays riche, se soigner ressemble de plus en plus à un parcours du combattant pour toute une partie de la population.

Serge Fauveau

Migrants : une situation dramatique

Lundi 6 juin, environ 2 000 migrants ont été évacués des Jardins d'Éole dans le 18e arrondissement de Paris. La plupart y campaient depuis plusieurs semaines dans des conditions déplorables.

Venus d'Afrique ou d'Afghanistan, ils n'avaient trouvé que ce campement, avec son entassement croissant au fil des arrivées, le manque d'abris, d'hygiène, et même parfois de nourriture malgré les efforts des bénévoles, dépassés par l'afflux permanent de nouveaux réfugiés. Médecins du monde considérait les conditions sanitaires comme très précaires et avait noté des cas de tuberculose.

Selon la préfecture, la nouvelle de cette évacuation aurait incité d'autres migrants à rejoindre le campement au dernier moment dans l'espoir de trouver enfin un hébergement correct. Les réfugiés devaient être emmenés vers une soixantaine de sites d'Île-de-France, dont des gymnases.

Ils y seront sans doute plus au sec mais il s'agit encore d'hébergements provisoires. Le scénario est souvent le même : le provisoire dure, les hébergements sont loin des centres où les réfugiés peuvent faire des démarches administratives. Les transports sont inexistants ou trop chers et les migrants finissent par revenir à Paris, ou dans une grande ville, où ils retrouvent de nouveaux arrivants.

C'est un cycle sans fin, surtout si le gouvernement continue à considérer les réfugiés comme des indésirables à parquer, de préférence loin des centres, au lieu de leur accorder le droit indispensable à tout individu : celui de vivre où ils souhaitent et de circuler librement.

Sylvie Maréchal

Un camp humanitaire à Paris : indifférence gouvernementale

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a annoncé la construction d'un camp de migrants aux normes humanitaires internationales dans le nord de la capitale.

Le camp annoncé s'inspire de celui de Grande-Synthe, dans le Nord, et serait géré par des associations humanitaires. Le gouvernement socialiste, qui s'était déjà opposé à l'ouverture du camp de Grande-Synthe, a déclaré que les annonces d'Hidalgo n'engageaient qu'elle. En d'autres termes, l'État n'envisage pas de soutenir ce projet, ni financièrement, ni politiquement. Sa politique consiste à laisser les demandeurs d'asile dans le dénuement le plus total, en espérant peut-être les décourager de rester en France.

Le camp annoncé par Hidalgo sortira peut-être provisoirement de la rue quelques centaines de personnes. Mais si elles n'ont pas de perspective d'obtenir des papiers et de pouvoir travailler, il est probable qu'elles finiront par y retourner. Tant que le gouvernement poursuivra sa politique anti-immigrés, il sera responsable du développement de véritables bidonvilles dans la capitale d'un des pays les plus riches du monde.

Claire Dunois

IBM – Nice : contre le nouveau plan de suppression d'emplois

Lundi 6 juin, 120 travailleurs d'IBM Nice ont manifesté contre le plan de suppression de 360 emplois sur toute la France. Ils étaient entre 800 et 900 en grève dans le pays.

Le 26 mai déjà, dans les quartiers ouest de Nice, ils avaient défilé autour du technopole Meridia. L'entité GTS-IS (Global Technical Services-Infrastructure), où travaillent 270 personnes à Nice, est particulièrement visée car les travailleurs coûteraient trop cher, la gestion à distance des systèmes clients étant depuis longtemps réalisée en grande partie depuis l'étranger, notamment par des travailleurs indiens.

Selon la direction, il n'y aurait que des départs volontaires ou des mises à la retraite. Mais, plan après plan, les volontaires au départ sont moins nombreux, et tout le monde craint des licenciements. Parmi les critères, en plus de l'âge, de l'ancienneté, etc., la direction met en avant la notation annuelle, les objectifs fixés et réalisés ou non par le salarié.

Sur un effectif total de 500 personnes à IBM Nice, 70 seraient concernées par ce plan. Depuis plusieurs années, IBM a été découpé en petites entités et la direction prétend que chacune est indépendante, voire concurrente des autres. Aujourd'hui, GTS-IS est dans le collimateur, demain ce sera une autre. Les découpages sont si compliqués qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Mais les capitalistes s'y retrouvent très bien. Ainsi, depuis 2013, le nouveau centre IBM créé à Lille fait partie d'IBM Pays-Bas et embauche avec des salaires moindres et sous une autre convention collective que celle d'IBM France.

À ce mécontentement s'ajoute le problème de l'avenir des secrétaires. Tout le service secrétariat IBM France serait externalisé vers une filiale de Manpower, qui placerait ensuite les secrétaires chez IBM, sans aucune garantie pour l'avenir. Les travailleurs le savent d'autant plus qu'il y a eu la même manœuvre pour le reste d'IBM Europe et que bon nombre de secrétaires, en particulier en Grande-Bretagne, ne sont plus du tout employées par IBM. Cent secrétaires seraient ainsi externalisées, dont six à Nice. Leur revendication est simple : *« On n'a rien demandé, on ne veut pas y aller. »*

À noter que les liens entre IBM et Manpower sont étroits, Alain Roumilhac, l'actuel PDG de Manpower France, tout comme Françoise Gri, à qui il a succédé, étant tous deux d'anciens hauts responsables d'IBM France.

À Nice, la colère est d'autant plus grande que l'entreprise, en août dernier, avait déménagé du site de La Gaude pour le technopole Meridia. Les travailleurs s'y étaient opposés car, même si ce n'est pas très loin, cela signifiait des embouteillages et du temps de transport en plus. Christian Estrosi, maire de Nice, avait appuyé le projet à coups de subventions. De concert avec la direction, il prétendait que ce déménagement assurait l'avenir. Un an plus tard arrive le nouveau plan de réduction d'effectifs. De promesses en promesses, les salariés ne s'en laissent plus conter et continuent leur mobilisation.

Tous les jeudis, les assemblées générales appelées par l'intersyndicale rassemblent à Nice de 120 à 140 personnes. C'est environ la moitié des travailleurs du site, car de nombreux salariés sont directement employés chez des clients (banque, administrations) ou travaillent à domicile.

Correspondant LO

Amazon – Saran : les causes de mécontentement se multiplient

Vendredi 27 mai, une centaine de travailleurs ont débrayé à la plateforme logistique d'Amazon de Saran en banlieue d'Orléans, qui emploie en ce moment 1 200 embauchés et plus de 600 intérimaires.

La faible augmentation proposée, 0,5 %, est loin de satisfaire les travailleurs d'Amazon. Beaucoup dénoncent les hausses d'impôts ou de loyers qui sont bien supérieures.

Ils savent aussi qu'ils ne doivent pas compter sur la prime actuelle de participation. Chaque année cette prime baisse, alors que le groupe bat tous les ans son record d'articles vendus. Du coup, comme le résument certains, *« Plus on travaille et moins on gagne ! »*

La direction tente de faire taire le mécontentement en mettant en avant une future prime de présentéisme, mais personne n'est dupe, car très peu d'employés la toucheront en entier. En effet son calcul serait indexé sur les absences individuelles et collectives, y compris les absences justifiées.

La pression est constante pour aller chercher le plus de produits dans le moins de temps possible. Cela conduit à une course permanente et met en difficulté tous ceux qui ne peuvent pas suivre ce rythme.

La colère a déjà éclaté. Des blocages ont ainsi lieu depuis mercredi 25 mai à Chalon-sur-Saône, Montélimar et Lauwin-Planque.

À Saran, l'inondation de l'autoroute A10 et du rond-point à côté du site a conduit à la fermeture, mardi 31 mai et mercredi 1er juin. La direction a envisagé que les travailleurs posent un congé sur ces jours chômés pour cause d'intempérie, mais elle a dû reculer. Les grèves et actions de blocage qui ont affecté l'ensemble des quatre sites y sont sans doute pour quelque chose. Livrer de la marchandise sous 48 heures, c'est impossible sans les travailleurs !

MAXPPP

Lors d'un précédent débrayage.

Correspondant LO

Franprix de Saint-Denis : en grève contre les conditions de travail

Les treize salariés du Franprix de la rue de la République à Saint-Denis se sont mis en grève pour exiger le respect de la loi et des augmentations de salaire. Franprix est lié au groupe Casino. Dans ce magasin, on travaille du lundi au dimanche sans discontinuer, pour le smic, sans prendre en compte l'ancienneté.

LO

Les caissières n'ont même pas droit à une bouteille d'eau. En toute illégalité, le dimanche après-midi est travaillé et il est payé 30 % en plus si le salarié n'a pas un jour et demi de congé dans la semaine.

Le gérant a déjà été traîné aux Prud'hommes parce qu'il refusait les élections de délégués du personnel, mais il continue de s'asseoir sur la loi. Le Code du travail actuel ne les protège pas, mais c'est au moins un garde-fou, fragile mais utile. Les grévistes ont donc ajouté à leurs revendications le retrait de la loi travail. Au nom du respect de la loi, ils ont exigé la fermeture du magasin à 13 h le dimanche, le paiement double des heures travaillées le dimanche matin, le respect du temps de pause et le remplacement des absents, et l'ouverture de négociations salariales. Appuyés par le syndicat SUD, ils ont fait signer les clients, les passants, et ils ont organisé une manifestation devant le magasin. Cela a mis de l'ambiance.

Dans un premier temps, la direction a fait la sourde oreille. Deux heures après, le ton était différent. Il est vrai que le premier samedi du mois est une grosse journée. Le gérant et la direction ont donc accepté une partie des revendications, notamment le paiement légal du dimanche : les heures seront désormais payées double. Ils ont accepté aussi le remplacement des absents et l'ouverture des négociations salariales.

Après la signature d'un protocole d'accord, les salariés ont repris le travail, pas peu fiers. La direction, elle, est inquiète du fait que ces conditions puissent être rendues publiques, car elle craint la contagion à d'autres Franprix de la ville, où règne le même degré d'exploitation.

Correspondant LO

CHU de Rouen : grève aux Urgences

Depuis lundi 6 juin, 80 % du personnel des Urgences est en grève illimitée au CHU de Rouen en Seine-Maritime. Évidemment tout le monde est assigné, l'effectif minimum étant déjà celui de tous les jours ! On peut lire sur la tenue de tous : *« Gréviste, assigné pour mieux vous soigner »*

Comme dans beaucoup d'hôpitaux, les Urgences sont saturées depuis des années mais la situation s'est aggravée depuis janvier. Les infirmières, aides-soignantes, agents de service, brancardiers n'acceptent plus ces conditions de travail et d'accueil des patients.

Les locaux ont une capacité d'accueil de 160 personnes par jour mais on arrive aujourd'hui à 300 passages. La direction applique les directives du ministère : de nombreuses fermetures de lits et d'unités au profit de l'ambulatoire provoquent l'engorgement du service.

Les patients restent dans les couloirs sur des brancards, parfois pendant 72 heures, en attendant qu'un lit d'hospitalisation se libère. Certains sont même transfusés ou oxygénés sur place. Où sont l'humanité, la dignité et le respect du malade ? De plus l'attente insupportable occasionne des violences verbales ou physiques venant des patients comme des familles. Le personnel ne le supporte plus et réclame des embauches, du matériel pour travailler, des moyens pour mieux soigner.

Lundi 6 juin au matin, les équipes de nuit et du matin ont installé une banderole et accueilli la presse, qui a publié leurs témoignages. Ensuite les grévistes qui le pouvaient se sont regroupés pour distribuer un tract à la population.

La direction avait prévu de recevoir le 9 juin une délégation du personnel accompagnée de l'intersyndicale. Les grévistes exigent le déblocage de réels moyens financiers.

Correspondant LO

LO

Services à domicile – Clermont-Ferrand : contre un accord à la baisse

Jeudi 26 et mardi 31 mai, à Clermont-Ferrand, le personnel de MV2, organisme de services à domicile pour personnes âgées et dépendantes, s'est mis en grève et a manifesté devant les locaux de l'association contre les mesures prévues par un nouvel accord d'entreprise.

Fin février, la direction de MV2 a décidé de dénoncer l'accord en vigueur en remettant en cause les avantages que le personnel croyait acquis. MV2 est l'un des plus importants organismes de services à domicile dans la région, avec son siège social à Clermont-Ferrand et des antennes à Chamalières, Thiers et Issoire, soit plus de deux cents salariés, en majorité des femmes.

Jusqu'ici, les frais de déplacement étaient calculés par zone, et non pas en fonction de la distance réelle. Par exemple, pour la ville d'Issoire, le remboursement était de 0,76 euro le kilomètre. MV2 veut encore baisser ce taux, alors que le personnel revendique une prise en charge améliorée et tenant compte du trajet réellement effectué.

MV2 voudrait supprimer la majoration à 25 % du samedi travaillé et le paiement des trois jours de carence en cas de maladie, accordés jusque-là au personnel administratif.

Souvent, les emplois du temps journaliers et hebdomadaires indiquent des séquences dispersées, des « plannings gruyère » comportant des trous de plusieurs heures entre les interventions. C'est un temps d'attente qui est le plus souvent à passer dans sa voiture.

Ce nouveau mode de calcul est aussi une conséquence des décisions du conseil départemental du Puy-de-Dôme qui a diminué, comme partout, ses subventions aux associations, ayant lui-même vu ses dotations diminuées par l'État.

C'est une situation choquante et absurde, puisque les demandes de services à domicile augmentent continuellement. Le personnel rejette avec raison ce nouveau système qui reviendrait à baisser son salaire.

Correspondant LO

Laboratoire de Touraine : non à la vente au privé !

Lundi 6 juin, les travailleurs du Laboratoire de Touraine étaient une nouvelle fois réunis en assemblée générale pour organiser la suite de leur mobilisation, engagée quand ils ont appris en avril que leur labo allait être mis en vente par le conseil départemental dont ils dépendent.

Service public chargé des analyses concernant la santé de la population en matière d'eau potable, de recherche de virus type vache folle, de bactéries type salmonelle ou légionellose, le laboratoire intervient aussi dans la santé animale auprès des agriculteurs. Il emploie 99 agents, dont 82 fonctionnaires et 17 contrats précaires.

Sous l'exécutif PS, en place jusqu'aux élections de l'an dernier, la situation était fragile, et c'est à reculons que les élus votaient chaque année la subvention d'équilibre, tout en expliquant que cela ne pourrait pas durer. En cinq ans, les effectifs avaient été réduits de 20 %, tandis que les conditions de travail se dégradaient.

La majorité de droite a maintenant décidé de se séparer du laboratoire, pour éviter de verser une subvention de 2,3 millions d'euros, et pour offrir aux appétits privés les activités les plus profitables, telle l'analyse de l'eau, quitte à sacrifier un peu plus la santé de la population.

Suite à un énième audit fin 2015, un appel d'offres a été lancé, auquel ont répondu huit repreneurs potentiels, qui pour certains ont déjà annoncé qu'ils ne reprendraient que 65 % du personnel. Les agents ont décidé de se battre pour le maintien du laboratoire et de l'intégralité des emplois au sein du service public du département.

Un premier débrayage, avec un rassemblement de près de 85 % des agents, a eu lieu le 23 mai devant le conseil départemental lors du comité technique réuni sur le sujet. Une délégation de dix grévistes accompagnée des délégués syndicaux CGT a été reçue. Un tract-pétition a été rédigé, et diffusé lors de la manifestation du 26 mai contre la loi El Khomri, à l'occasion de laquelle une quinzaine d'agents étaient de nouveau en grève.

L'assemblée du 6 juin a décidé de diffuser le tract à deux ronds-points proches du laboratoire, d'aller le 15 en délégation remettre la pétition au président du conseil général lors de la deuxième réunion du comité de pilotage de l'appel d'offres, et de se mettre en grève le 24 juin, jour de la délibération des conseillers à propos du vote du budget supplémentaire.

Après avoir rencontré des élus PS d'Indre-et-Loire, les travailleurs ont pu voir comment ces derniers se défaussaient, qu'il s'agisse du député de Tours J.-P. Gilles, ou du frondeur Laurent Baumel. De quoi les convaincre qu'ils ne doivent compter que sur leur propre mobilisation pour se faire entendre, n'en déplaise au président du conseil départemental qui aimerait bien faire son coup sans publicité.

Correspondant LO

Mairie de Saint-Brieuc : la lutte continue

Commencé le 24 mai 2016, le mouvement de grève engagé par une grande partie des employés de la mairie de Saint-Brieuc contre le passage à 1 607 heures de travail par an voulu par le maire, soit 15 jours de travail gratuit, s'est poursuivi jusqu'au 1er juin sous forme de grève reconductible dans les différents services municipaux. Depuis cette date, le personnel des écoles poursuit des débrayages quotidiens.

Le maire, parti au congrès des maires de France, a estimé que l'annonce du gouvernement de réviser à la baisse les dotations de l'État aux communes en 2017 confortait sa décision de faire travailler plus les travailleurs de la municipalité. Mais c'est d'abord une posture politique et, en tant que président de l'agglomération, il entend appliquer la même augmentation du temps de travail au personnel de cette collectivité.

Une partie des travailleurs de l'agglomération ont d'ailleurs fait grève plusieurs jours aux côtés du personnel communal, pour dénoncer l'attaque qui se préparait contre eux, mais ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'au 8 juin, date à laquelle le plan d'augmentation du temps de travail doit être annoncé officiellement.

Face à une attaque de cette ampleur, qui touche l'ensemble du personnel communal et bientôt celui de l'agglomération et celui du conseil départemental, il va falloir se battre tous ensemble pour faire plier le maire de Saint-Brieuc.

Correspondant LO

CHU d'Angers : touche pas à mon poste !

Au CHU d'Angers, les aides-soignants et infirmiers du service des urgences sont en grève depuis le lundi 23 mai, après une première journée de grève d'avertissement le 19 mai. Le litige avec la direction porte sur les effectifs.

En 2014, le CHU d'Angers avait un déficit comptable de 1,7 million d'euros. En 2015, les comptes ont affiché un excédent de 2,5 millions. Alors, la direction se vante de sa bonne gestion. Elle veut prouver sa capacité à faire faire de plus en plus d'activité en pressurant davantage le personnel, et elle continue sur sa lancée : il faut supprimer du personnel, quelles qu'en soient les conséquences !

Plusieurs services en ont fait les frais. Cette fois, c'est au tour du service des urgences, où la direction diminue le nombre d'aides-soignants pour créer un poste infirmier. C'est aberrant, dans un service où le personnel est déjà totalement débordé et où les files d'attente des patients ne cessent de s'allonger. Mais beaucoup sont en CDD et la direction, avec son cynisme habituel, a sans doute fait le raisonnement que les réactions seraient limitées. Mais elle s'est trompée.

La grève est bien suivie et elle est populaire auprès des autres salariés du CHU et parmi ceux qui manifestent contre la loi travail. À la manifestation du jeudi 26 mai, c'est en tête du défilé que les grévistes des urgences ont manifesté, en montrant leur détermination par des slogans et des chansons dynamiques.

Une anecdote : le même jour que la grève, la presse locale relatait les propos du maire d'Angers (le LR Christophe Béchu, jeune loup aux dents longues qui est aussi le président du conseil de surveillance de l'hôpital) affirmant que le projet qui lui tenait le plus à cœur c'était d'obtenir un hôtel quatre étoiles à Angers. Même les journalistes ont trouvé que ce n'était pas très malin, pas malin, mais significatif.

La meilleure réponse serait évidemment l'élargissement du mouvement à l'ensemble du personnel, qui est appelé à rejoindre la grève le jeudi 2 juin.

Correspondant LO

LO

CHU de Toulouse : transports à risques

Au CHU de Toulouse, des camions vétustes et insalubres transportent la logistique (matériel médical, blanchisserie, pharmacie) et les repas. C'est à la suite de la réception au bloc opératoire d'une poche d'instruments chirurgicaux percée, donc non stérile, que la CGT a décidé d'enquêter.

Les camions n'appartiennent pas au CHU mais à un prestataire privé pour une durée de sept ans. Ce contrat, qui se termine en novembre prochain, ne sera pas renouvelé avec cette entreprise.

Les chauffeurs, eux, sont des hospitaliers et leurs témoignages sont édifiants. Le manque d'entretien des véhicules met leur vie constamment en danger : plaquettes de frein qui tombent, roue qui se détache, poumon d'air du camion (système qui permet de varier la hauteur du véhicule) qui explose, bouteilles d'oxygène non arrimées, planchers et parois percés, feux cassés. Ils dénoncent aussi le manque d'hygiène : les camions frigorifiques transportent indifféremment repas et matériel médical sans être désinfectés, au point même que des champignons ont poussé dans un des camions. Ils ont alerté plusieurs fois la hiérarchie, qui a fait la sourde oreille.

Le 18 mai, au cours d'une réunion du CHSCT (comité d'hygiène et sécurité-conditions de travail), la direction, alertée, a fait renouveler deux camions et réparer deux autres.

Le 20 mai, la CGT a déposé une procédure de danger grave et imminent auprès du CHSCT.

La direction se garde bien de nier les faits, mais elle se permet de mettre en doute le rapport de causalité entre la poche de matériel percée et son transport. Sa mauvaise foi est sans limite, car elle nie avoir été informée de l'incident au bloc opératoire. Les délégués rappellent que les réunions sont enregistrées, car elle a pour habitude de pratiquer mépris et malhonnêteté.

Prestataire privé ou pas, la direction du CHU est responsable de s'être bouché les oreilles aux alertes du personnel, d'avoir fermé les yeux sur l'état de ces véhicules, mettant ainsi en danger la vie des chauffeurs et des patients. La politique d'économies sur la santé est dangereuse, et la direction en est la complice et le vecteur.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal juin 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code Postal . . . . . Ville . . . . . .

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Belgique : début d'une riposte des travailleurs

Mercredi 25 mai, dans toute la Belgique, des cheminots ont arrêté le travail. Cette grève qui, en Wallonie, a paralysé le rail pendant plus d'une semaine, fait suite à une circulaire de la direction leur annonçant la suppression de plusieurs jours de récupération.

L.DIEFFEMBACH-BELGA

Manifestation du 31 mai à Bruxelles.

Il ne s'agit là que d'un aspect d'un plan d'économies et de restructuration des chemins de fer belges visant 20 % de hausse de productivité d'ici 2019. Sous prétexte de compétitivité en vue de la libéralisation du transport de voyageurs des chemins de fer en Europe en 2023, les cheminots qui partent en retraite ne seraient remplacés que très partiellement. D'après les calculs des syndicats, si ce plan passe, jusqu'à 6 000 des quelque 34 000 cheminots disparaîtraient.

De telles attaques mettent aussi en cause la place des syndicats à la SNCB où 85 % du personnel est syndiqué : il n'y a pas d'élections sociales ; les mandats syndicaux et les dotations aux syndicats sont répartis en fonction du nombre d'affiliés ; des représentants syndicaux siègent au conseil d'administration. Tout cela pourrait radicalement changer si la SNCB venait à être privatisée.

Face aux menaces de révocation pour ne pas avoir respecté le préavis de grève, les cheminots ont repris le travail, mais ils ne sont pas rentrés vaincus et un préavis de grève a été déposé pour le 12 juin.

Mais c'est dans l'ensemble du secteur public que les travailleurs et les syndicats sont confrontés à de telles attaques. Le gouvernement veut y imposer des économies drastiques : 30 % sur les investissements, 20 % sur les frais de fonctionnement, 10 % sur les frais de personnel !

En même temps, le gouvernement fédéral a annoncé vouloir « réformer » le droit du travail dans le même sens que la loi El Khomri en France, et aussi mettre les budgets de la fonction publique en équilibre en réduisant les retraites des fonctionnaires.

De leur côté, les gardiens de prison en Wallonie et à Bruxelles en sont à leur sixième semaine de grève pour exiger des effectifs. Bien que quatre syndicats sur six aient signé un accord avec le ministre et que le salaire de mai ne sera pas versé, les grévistes ont voté la poursuite de la grève à plus de 90 %.

C'est dans ce contexte que les directions syndicales ont appelé à la mobilisation avec plusieurs manifestations et journées de grève, notamment dans les transports en commun et dans l'enseignement et même les magistrats envisagent de faire grève contre le manque de personnel, de greffiers et de moyens.

Le mot d'ordre de grève est surtout donné par la partie francophone de la CGSP (Centrale générale des services publics – une section du syndicat socialiste FGTB), tandis que les parties flamandes des appareils syndicaux appellent surtout à des manifestations.

Au-delà des limites des appareils syndicaux, surtout préoccupés de défendre leur existence, au-delà de la politique politicienne, au-delà des divisions linguistiques, les travailleurs doivent se donner les moyens de défendre leurs intérêts en commun, pour exprimer leurs propres revendications et se donner leur propre direction.

Correspondant LO

Mayotte : des Comoriens pourchassés

Depuis le début de l'année, des Mahorais regroupés en de prétendus « collectifs citoyens » organisent des expéditions punitives pour expulser des Comoriens en situation dite irrégulière ou supposée telle. Au moins un millier de « ces étrangers indésirables », des hommes, des femmes et des enfants venus des îles voisines, ont été jetés à la rue.

Des dizaines de villages du sud de Mayotte ont déjà eu à subir des opérations émanant de ces groupes de villageois. Ils arrivent en voiture, souvent armés de couteaux et de bâtons pour chasser les Comoriens de leur domicile en criant *« Nawa lawé ! »* (« Qu'ils partent ! », en langue locale). Les cases des victimes sont brûlées. Certaines familles, par crainte de violences, préfèrent quitter leurs foyers avant l'arrivée des convois punitifs. Sans toit, elles se retrouvent sur le bord des routes où elles sont accueillies par des Mahorais choqués par de telles situations. D'autres se réfugient dans des campements dressés par Médecins du monde, dans des conditions sanitaires désastreuses et avec peu de nourriture.

Face à ces exactions, des associations de Mahorais, de Comoriens, ou la Ligue des droits de l'Homme, ainsi que des élus de Mayotte et de La Réunion, en appellent aux autorités françaises pour qu'elles mettent fin aux violences en rétablissant « l'État de droit ». Mais si revendiquer « l'État de droit » peut revenir à demander à la police de stopper les agresseurs, cette demande conduit également à ce que soit menée la lutte contre l'immigration clandestine des Comoriens à Mayotte.

Actuellement, sur une population de 230 000 habitants, 40 % seraient des étrangers, en grande majorité des Comoriens. Arrivant à Mayotte, ils fuient la misère qui règne dans les trois îles voisines qui, avec le département français, composent l'archipel des Comores. À Mayotte, qu'ils atteignent le plus souvent clandestinement en risquant leur vie à bord d'embarcations légères, et non sans avoir payé des sommes importantes à des passeurs sans scrupules, les migrants espèrent trouver du travail, bénéficier de soins médicaux et scolariser leurs enfants.

À Mayotte, devenue le 101e département en 2011, le chômage touche officiellement 19 % de la population active (61 % chez les jeunes), et plus de 27 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Dans une telle situation, et comme l'ont montré les récentes grèves et manifestations, la colère de la majorité des Mahorais est dirigée contre l'État français qu'ils accusent, à juste titre, de les avoir oubliés en maintenant leur île et sa population dans un état de sous-développement chronique. Depuis 1974, date à laquelle la France a pris la décision de garder Mayotte dans son giron, l'île devenue française est restée à la traîne, même par rapport à La Réunion voisine.

Pour donner aux Mahorais l'illusion que des efforts ont été entrepris pour qu'ils puissent être considérés comme des citoyens à part entière, les gouvernements de France leur ont servi pendant 37 ans des changements successifs de statuts présentés comme des étapes pour accéder à la départementalisation. Mais loin d'améliorer de façon substantielle les conditions de vie des Mahorais, l'État français leur a surtout compliqué les relations avec les populations sœurs des Comores, notamment à partir de 1995 quand, sous le gouvernement Chirac-Balladur, la libre circulation a été interdite entre les îles, avec l'obligation d'un visa pour se rendre à Mayotte.

Devenus étrangers à Mayotte, la plupart des Comoriens sont aujourd'hui traqués par les autorités françaises, conduits manu militari dans le centre de détention de la capitale, avant d'être renvoyés dans les autres îles des Comores. Si des groupes réactionnaires de Mahorais s'attaquent aux plus pauvres, c'est aussi qu'ils prennent exemple sur les agissements des autorités françaises dans l'île. Dans les événements déplorables qui se produisent aujourd'hui à Mayotte, l'État porte une grand part de responsabilité.

Émile Grondin

Dalaï Lama : entre réactionnaires, on se comprend

Dans un entretien à un journal allemand, le Dalaï Lama, chef spirituel tibétain en exil depuis cinquante-sept ans, a déclaré qu'il y a à présent trop de réfugiés en Europe. Selon lui, *« l'Europe, l'Allemagne en particulier, ne peut devenir un pays arabe »*.

Ce n'est pas la première fois que celui que l'on présente volontiers comme un apôtre de la paix et de la non-violence tient des propos réactionnaires, notamment sur les femmes. Le modèle politique qu'il défend est celui d'un régime théocratique et féodal dans lequel la population est censée faire allégeance à « Sa Sainteté le Dalaï Lama » et doit entretenir l'aristocratie des moines. Et si le Tibet vit aujourd'hui sous la dictature de l'État chinois, la dictature des moines bouddhistes n'en devient pas pour autant progressiste.

La droite et l'extrême droite française, notamment Florian Philippot et Marion Maréchal Le Pen, se sont empressés de saluer les déclarations anti-immigrés du Dalaï-Lama. On a les amis qu'on mérite !

Claire Dunois

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576